

ST RAMBERT

Avril - Mai - Juin 2017

Mag'

INFORMER ET ÊTRE INFORMÉ(E)
St Rambert se mobilise

avec l'application Jav^ose



Téléchargez
l'application puis
scannez le
QR CODE

A la Une ce trimestre...



Journée Propreté



Foire de la St Blaise



Repas des Anciens

SOMMAIRE

Vie Locale

- Journée Propreté - Ramassage des Encombrants p 4
- Conseil Municipal des Jeunes - Fête de l'Été p 10
- Repas des Anciens - Foire p 11
- La doyenne de la commune fête ses 103 ans p 18
- Piz'a'Sim - Javise et les citoyens se mobilisent p 19-20
- Application Illiwap p 21
- Forum de l'Emploi et de l'Alternance p 22

Vie Scolaire

- Le projet éducatif territorial - Les TAP en images p 5
- Collège F. Berthon p 6
- École P. Turc-Pascal - Ecole F. et A. Martin - FCPE p 7
- École de Coinaud - Sou des Écoles de Coinaud p 8
- Ensemble Scolaire St François Les Goélands p 9

Centre Social

- Renouveau du Projet Social - Voeux aux bénévoles
Secteur Adultes Familles p 12
- Visites de convivialité - Cours d'informatique
Secteur Enfance p 13
- Record d'inscriptions pour l'accueil de loisirs et le secteur
Jeunesse - Secteur Adultes Familles p 14
- Ateliers créatifs parents/enfants - Ouverture dernière
semaine d'août - Karima M'Hammed p 15

État Civil

- Décembre 2016, janvier - février 2017 - Cartes d'identité p 16

Histoire

- Quand Saint Rambert se penche sur son passé
L'école de 1880 à 1947..... p 17-18

Conseil Municipal

- Élections 2017, Extraits des délibérations p 23
- Opposition municipale rambertoise,
Distribution d'ampoules p 24

Vie Associative

- Tennis, VCR, Volley-ball p 25
- Foot, FAR Handball, Pétanque p 26
- Taekwondo, Tennis de Table, Gaule Rambertoise p 27
- Atelier équilibre, Gym Volontaire, Yoga,
Peintres rambertois p 28
- Éclats de Voix - Ecole de musique
Instruments à percussion p 29
- Amicale pour le Don du Sang p 30
- Médiathèque p 31
- Centre de soins infirmiers - Coop'Sol - ADAPEI p 32
- A.S.E.R. - Comité de jumelage p 33
- Comité des Fêtes - ACRDNS p 34
- Voix Do Ré p 35
- Pompiers p 36

Infos Pratiques

- Fonds Unique Logement Habitat (FULH)
Permanences SOLIHA Amélioration Habitat p 37
- Services administratifs et locaux p 38-39
- Agenda p 40



HÔTEL DE VILLE

3, place de Bonrepos - 26140 St Rambert d'Albon
Tél : 04 75 31 01 92 e-mail : contact@ville-st-rambert.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi :
9h - 12h30 / 13h30 - 17h
le samedi : 9h - 11h

Service des passeports biométriques :

le mardi et le jeudi :
9h - 12h / 14h - 16h

Retrouvez régulièrement toute l'actualité de la commune sur :
www.ville-st-rambert.fr

Directeur de la publication : Vincent BOURGET

Photos : Mairie de Saint-Rambert-d'Albon - Pixabay

Réalisation : Angélique RIZZATO - Chrysalide Média

06 15 21 37 15 - chrysalide.media@gmail.com

Impression et mise sous pli : Imprimerie Fauchery 04 74 84 26 13

Tirage : 3000 exemplaires - Dépôt légal 2ème trimestre

MÉDIATHÈQUE JEAN MARC BERNARD

Le Victoria - 11B, place du 8 mai 1945 - 04 75 31 04 73

Lundi : 15h-18h

Mercredi : 15h-18h

1er mercredi du mois : 9h30-11h

Vendredi : 9h-11h30 / 15h-18h

Samedi : 10h-12h

DÉCHETTERIE

Z.A. les Payot - 26140 ANDANCETTE - 04 75 03 05 85

Ouverte du lundi au samedi : Été 9h-12h / 13h-17h,

Hiver 8h30-12h / 13h-17h

Les horaires d'été et d'hiver changent en même temps
que le changement d'heure calendaire

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis le mois d'octobre 2016, a été mis en place un service aux usagers des services des impôts des particuliers (SIP) :
Désormais, un numéro de téléphone unique est mis à leur disposition, pour leur permettre de joindre leur correspondant fiscal.

Vous êtes un usager particulier et vous souhaitez contacter votre service impôts des particuliers (SIP) par téléphone pour l'interroger sur une question fiscale, évoquer des difficultés de paiement, obtenir des précisions sur le paiement de vos impôts ?

Rien de plus simple : désormais, vous n'avez qu'un seul numéro à composer et qui sera le même quel que soit le service des impôts des particuliers dont vous dépendez : **le 0811 706 600 (*)**

*service 0,06€/min + prix d'un appel

Et pour vos démarches en ligne : connectez-vous à
www.impots.gouv.fr

Vincent BOURGET

Maire de Saint Rambert d'Albon

Vice Président de la Communauté de Communes Porte de Drômardèche



ÉDITO

Chères Rambertoises, chers Rambertois,

L'arrivée du printemps a été saluée à Saint Rambert d'Albon par un nettoyage citoyen de la commune. Nous félicitons chaleureusement les participants et en profitons pour rappeler, qu'au-delà de cette manifestation, chacun peut au quotidien œuvrer pour la propreté de la ville. Respecter son environnement, c'est respecter les autres et améliorer sa propre qualité de vie.

N'oublions jamais également que le nettoyage suite aux incivilités a un coût important pour la collectivité... qui est répercuté sur le porte-monnaie des rambertois, pourtant déjà mis à profit en ce domaine.

Malgré les votes «contre» des délégués rambertois, les dirigeants du SIRCTOM ont entériné une hausse des sommes dues par les citoyens. Plutôt que de contacter la mairie où personne n'y est pour rien, j'invite tous les mécontents à s'adresser directement aux auteurs de ce nouveau méfait : M. Brunet (maire de Mercuriol et vice président du SIRCTOM en charge des finances au 04 75 07 40 05), ou M. Montagne (président du SIRCTOM au 04 75 03 87 87).

Je n'ai aucun scrupule à citer les responsables de cette future augmentation. Que chacun assume les conséquences de ses choix ! Les français ont souvent l'impression très désagréable que les politiques s'entendent fort bien entre eux et forment une caste à part, qui «fait son beurre» sur le dos des contribuables. C'est une des raisons qui poussent certains vers l'abstention ou les votes extrêmes. Les simples élus locaux, dont je suis, ont à mon sens un devoir de vérité envers les citoyens.

C'est hélas une évidence qui ne saute aux yeux de tous au niveau national. En cette période d'élections, certains prônent l'exemplarité et réclament aux français des sacrifices : un seul coup d'oeil dans un miroir devrait les couvrir de honte !

Votre équipe municipale assume quant à elle les choix qui sont les siens. Rigueur dans la gestion et modestie du train de vie de la mairie n'empêchent pas d'avoir de l'ambition pour la commune.

Nous avons récemment pu, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire (dont l'intégralité est disponible sur le site internet communal), annoncer quels étaient nos projets pour l'année 2017.

Nous continuerons la rénovation des bâtiments communaux : réfection des toitures du gymnase et du Centre Social, insonorisation de la salle des fêtes, réfection d'un court de tennis, poursuite des travaux d'accessibilité...

La voirie communale mérite également une attention particulière : le programme 2017 verra des travaux route des Cerisiers, rue de Rommelshausen...

Parmi de nombreux autres projets, citons l'acquisition du terrain Sabatier (rue des Claires), qui ouvre de nouvelles perspectives pour la réalisation d'équipements publics avec la Communauté de Communes.

Il y a bien d'autres dossiers en cours et certains voient leur réalisation suspendue au devenir de demandes de subventions.

J'aimerais terminer cet éditorial par une précision. Certains rambertois font la confusion entre le Centre Social et le Centre Médico-Social. Le premier est géré en direct par la mairie. Il a vu depuis trois ans ses prérogatives élargies par la municipalité et, sous l'impulsion d'une directrice et d'une équipe de qualité, il connaît un succès sans cesse grandissant. Le Centre Médico-Social de Saint Rambert dépend quant à lui du Département. Celui-ci a annoncé la disparition de cette structure, ce qui a suscité de vives et justifiées protestations citoyennes, faisant écho à la détermination sans faille de la municipalité. Il faudra bien un jour que les tenants du département expliquent les motivations qui les poussent à supprimer un service dont la population a pourtant grandement besoin...

Maire de Saint Rambert d'Albon

Vice Président de la Communauté de Communes Porte de Drômardèche



Nettoyons la nature de notre commune.

La deuxième matinée du nettoyage de la nature de notre commune s'est déroulée le 18 mars 2017.

Comme l'an passé, des élus, des membres de la commission extra-municipale et des citoyens ont arpenté les rues et la campagne environnante de Saint Rambert d'Albon.

Leur mission ce jour-là : débarrasser rues, trottoirs, bosquets de toutes les incivilités que certaines personnes indécoutes et peu soucieuses de l'environnement et de l'intérêt collectif laissent n'importe où.

A notre grand regret, ce ne sont encore pas moins de deux camions pleins qui ont été ramassés.



Cette matinée s'est terminée par le verre de l'amitié avec une satisfaction : ne pas s'être levé pour rien ce jour-là.

Un grand merci encore à tous ceux qui ont œuvré à cette opération.

*** RAPPEL : ENCOMBRANTS PRINTEMPS 2017 ***

MERCREDI 26 AVRIL 2017 :

Les Ecartis à l'est de l'autoroute, tout le quartier de Fixemagne, lotissement des Gabettes, les Aulnes, tout le hameau de Coinaud, les basses et hautes Clavettes, lotissement des Claires, Tournesols, les Collières.

MERCREDI 3 MAI 2017 :

Quartier Nord de l'avenue des Roses à la rue des Ecoles (incluse).

MERCREDI 10 MAI 2017 :

Quartier Sud de la rue des Ecoles (non incluse) jusqu'à Champagnières.

Les encombrants doivent être sortis la veille et jusqu'à 6h00 du matin le jour du ramassage.

Ils ne doivent pas gêner le passage ni être dangereux pour les piétons.

Ils ne doivent pas être déposés autour des îlots de propreté au quotidien, mais sortis aux dates et jours prévus par la municipalité ou emmenés à la déchetterie.

DECHETS ACCEPTES :

Meubles, matelas, sommiers, jouets, ferrailles (vélos...), appareils électroménagers (cuisinière, machine à laver...)



DECHETS REFUSES :

Attention ! Les déchets suivants seront refusés, vous devez obligatoirement les emmener à la déchetterie :

- verres, miroirs...
- déchets amiantés
- déblais de toutes natures issus de travaux (gravats, décombres...)
- déchets polluants (pots de peinture, batteries, pneumatiques...)
- déchets verts (tailles de haies, branchages, souches d'arbres...)



Le projet éducatif territorial (PEDT)

Le projet éducatif territorial (PEDT) est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

La commune de St Rambert a créé le **Comité de pilotage du projet éducatif territorial (Copil PEDT)** depuis près de trois ans.

Il est composé des directeurs des écoles publiques, des représentants des parents d'élèves, d'élus et des référentes des temps d'activités périscolaires (TAP).

Trois fois par an, le comité de pilotage se réunit à la salle du conseil municipal sous la présidence d'Audrey Delalex, adjointe en charge des affaires scolaires.



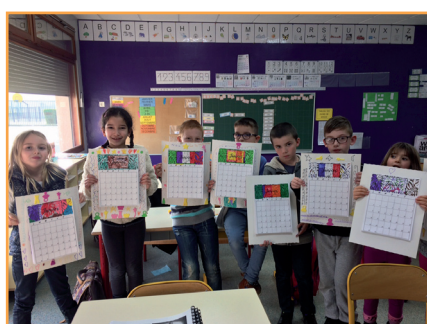
Ce mardi 7 Février 2017, a eu lieu la deuxième réunion de l'année scolaire. Les TAP ont été à l'ordre du jour : notamment les activités mises en œuvre, les projets à venir, les problèmes rencontrés mais aussi les améliorations obtenues.

Comme chaque année, le comité va soumettre un questionnaire aux élèves et aux intervenants pour connaître leur ressenti, savoir les choses à améliorer.

Deux bénévoles de l'amicale du don du sang ont été invités à informer sur la collecte événementielle qui aura lieu le mercredi 14 juin à la salle Jean Ferrat, dans le cadre de la journée mondiale pour le don de sang.

Des élèves des TAP de l'école F.A Martin et de l'école intercommunale de Coinaud vont participer à cette journée mondiale par le biais d'un concours de dessin. Les bénévoles interviendront en amont dans ces groupes, afin de répondre aux questions des jeunes concernant le don du sang.

Les TAP en images



De la citoyenneté à l'orientation, de multiples actions au collège F. Berthon

La citoyenneté est un des fondements du vivre ensemble et elle se pratique au quotidien. Fin janvier, lors de la soirée portes-ouvertes, une soixantaine d'élèves volontaires ont pu manifester leur comportement citoyen et ont activement participé à son organisation en guidant les familles ou en assistant leurs professeurs. Cette soirée fut d'ailleurs un excellent moment de convivialité où les visiteurs ont pu découvrir le confort de l'établissement et ses nombreux équipements « high tech ».



Pour promouvoir les valeurs de respect et sensibiliser les élèves (santé, sécurité, dangers des réseaux sociaux ...), ce deuxième trimestre fut marqué par la tenue de la « semaine de la citoyenneté ». Dans le cadre du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté), bon nombre d'actions ont été menées avec des partenaires extérieurs mais aussi en interne avec notamment l'organisation d'un petit déjeuner pour tous les élèves de 6ème et l'invitation des familles pour « le café des parents » ; ce furent d'agréables moments d'échanges qui seront amenés à se répéter.



Parmi les temps forts de cette période, il y a eu la remise officielle (et gratuite) d'une tablette numérique pour chaque élève de 4ème. Ayant la labellisation « Collège connecté », le collège Fernand Berthon dispose d'un équipement numérique de qualité et utilise les nouvelles technologies quotidiennement.



Dernièrement, des élèves ingénieurs de l'ESISAR sont venus au collège une journée et ont travaillé avec nos collégiens à travers deux ateliers scientifiques et techniques. Cette rencontre avec des étudiants a également permis de réfléchir au projet d'orientation que construisent nos élèves tout au long de leur parcours collégien. En effet, après le stage en entreprise que viennent d'accomplir l'ensemble des élèves de 3ème, leur travail de réflexion se poursuit avec la réalisation d'un rapport de stage et d'une soutenance devant un jury : en terme d'orientation, l'objectif est de conduire les élèves vers les formations et les métiers de leur choix, pour cela, ils auront aussi la possibilité de participer au prochain forum organisé par l'établissement en Avril prochain.

Ecole maternelle Pierre Turc Pascal

A l'école maternelle Pierre Turc Pascal, nous préparons activement notre spectacle annuel qui aura lieu :

**le samedi 1er avril
à la salle Polyvalente**

sur le thème de l'eau, la mer, les poissons.

Nous organisons la semaine ouverte de l'école maternelle **du lundi 3 avril au ven-**

dredi 7 avril : les parents s'inscrivent pour venir observer ce qui se passe dans une classe de toute petite, petite, moyenne et grande section. A cette occasion, nos couloirs seront encore plus décorés qu'habituellement puisque nous proposerons aux parents une exposition sur le thème suivant : la géométrie dans l'art. Chaque classe travaillera sur un artiste. Cette exposition sera ensuite prolongée à la médiathèque de Saint Rambert.

Les inscriptions se poursuivent :

enfants nés entre le 1er janvier 2015 et le 31 août 2015 ainsi que les enfants nés en 2014.

Merci de passer, dans un premier temps à la mairie et ensuite de prendre rendez-vous avec la directrice :

**Aurélie Sauret Chambon
au 04.75.31.07.31**

A bientôt !



La FCPE est une association de parents bénévoles qui œuvre avec les équipes pédagogiques, les élus municipaux, les référents périscolaires, les représentants du sou des écoles, pour que vos enfants s'épanouissent dans les écoles publiques de notre ville.

L'école doit être un sanctuaire où vos enfants peuvent apprendre à lire, à écrire, à compter et à partager sans différences ethniques, culturelles et cultuelles.

C'est l'école du vivre ensemble et de la réussite que nous nous efforçons de vous garantir. Nous tenons à remercier les équipes pédagogiques qui s'impliquent auprès de nos enfants et qui restent attachées à nos écoles.

Nous tenons à remercier la municipalité, pour son écoute et sa réactivité.

Enfin nous, bénévoles de la FCPE, avons un message pour tous les bénévoles qui s'investissent dans la vie de notre ville : UN GRAND MERCI

Contactez-nous : fcpe.saint.rambert@hotmail.com

LES BENEVOLES

offrent gratuitement
leur temps
leur énergie
et tous les frais que cela implique.
En aucun cas ils ne sont indemnisés et
aucun avantage ne leur est offert.
Leurs seuls salaires sont votre respect,
votre reconnaissance et vos
remerciements.

Ecole élémentaire F. et A. Martin

Les 7 classes de CM1 et CM2 de l'école Martin bénéficient cette année de l'intervention de 3 professeurs du collège F. Berthon en co-intervention aux côtés des enseignants du primaire : Mme Popon, professeur de français, M Yamanaka, professeur de mathématiques et M Bazin, professeur d'Histoire-géographie, passent 1h toutes les semaines au sein de l'école Martin. Ce projet innovant est une franche réussite ! De nombreux projets pédagogiques ont ainsi pu ou vont voir le jour au plus grand bénéfice des enfants : théâtre, écriture de nouvelles policières, travail de la numération sur des bouliers japonais, concours mathématique, égalité filles/garçons, la géographie à travers les bulletins météo etc. Ce projet devrait être reconduit l'an prochain voire élargi à l'anglais.

Les 2 classes de CE2 et CM2, qui ont comme l'an dernier un projet de sortie vélo sur la Viarhõna (3 jours, 2 nuits), s'entraînent afin d'être fin prêtes pour la sortie programmée du 17 au 19 mai 2017 !

Inscription des enfants de GS de maternelle école P. Turc-Pascal en CP : les parents n'ont pas besoin de se rendre en mairie. L'inscription se fera automatiquement au mois de mai prochain entre les écoles.

Le directeur de l'école, **M. Olivier BERTHIER**, est à votre écoute pour les questions d'ordre scolaire au **04.75.31.02.67**.

Pour tout ce qui concerne le temps périscolaire municipal au sein des locaux de l'école Martin (les garderies, la cantine, les TAP), veuillez contacter la référente périscolaire, Mme **Elif KOCA** au **06.43.62.91.65**.

Ecole de Coinaud

Cette année, les élèves de CM2 de Mme Liliانا Bogas de Sousa participent en partenariat avec La Communauté de Communes de Porte DrômArdèche à un projet danse avec la compagnie Kham actuellement en résidence dans le secteur.

La compagnie intervient lors d'ateliers de pratique artistique à l'école tous les mercredis matins. Les élèves bénéficieront de 10 séances d'une heure et demie. La restitution du travail se fera en soirée à la salle Désiré Valette de Saint-Vallier le vendredi 14 avril devant les parents. Le projet est entièrement financé par la Communauté de Communes. Le transport pour les répétitions sera pris en charge par la Communauté de Communes.



Les séances ont démarré et les élèves prennent un véritable plaisir à pratiquer la danse hip hop promue par la compagnie, un beau projet de création artistique !

Sou des Ecoles de Coinaud

Au fait, le Sou des écoles, à quoi ça sert ?

Le Sou des écoles contribue au financement des projets pédagogiques proposés par les enseignants des écoles de la commune en organisant tout au long de l'année des manifestations festives à destination des familles.

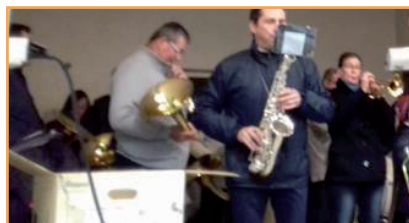
Grâce à cela, le coût financier des projets et sorties scolaires est réduit pour les familles, voire néant !

Cette année nous avons organisé :

- Une bourse aux jouets au mois d'octobre
- La fête de Noël au mois de décembre
- Notre matinée boudin au mois de janvier
- Et notre dernière grosse manifestation en mars avec le vide grenier et le Loto.

Tout au long de l'année des opérations sont organisées au sein de l'école pour aider aussi au financement des nombreux projets des enseignants de l'école de Coinaud ! (opération pizza, brioche, vente d'objets réalisés par les enfants...)

Nous remercions tous les bénévoles ainsi que les parents qui nous soutiennent et nous aident lors de nos manifestations et tout au long de l'année !!



Matinée Boudin avec la participation de l'Echo de l'Argentelle



Fabrication de décorations de Noël



Spectacle de Noël

Nouveau : Cette année le Sou se met au « vert » et met en place une vaste opération de recyclage, au sein de l'école, des déchets non recyclés par les circuits classiques.

Vous pouvez nous amener : vos gourdes de compote, les emballages et dosettes Tassimo, les emballages individuels de gâteaux, vos crayons feutres... et vos bouchons de bouteilles.

En plus d'être un fabuleux geste pour l'environnement, et un apprentissage du respect de la nature pour nos enfants, cette collecte permettra à notre association d'avoir un financement supplémentaire !!

Si vous souhaitez vous investir dans une association pour vos enfants, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ! Nous avons besoin de bénévoles pour que cette association continue d'exister !!!!! Rejoignez-nous !

Ensemble Scolaire Saint François - Les Goélands

Quand la lecture plaisir s'invite dans les classes de CM2, 6e et 5e ...

Chaque année, un projet autour de la lecture permet de faire le lien CM2/6e. Cette année, les professeurs des écoles des classes de CM2 et les documentalistes du Collège proposent une sélection de 9 albums aux élèves. Après lecture des livres, les 6e prépareront des jeux en lien avec les histoires. Ces jeux s'adresseront aux élèves de CM2 et seront réalisés sur l'iPad afin de faire découvrir l'outil aux futurs collégiens. Ce sera l'occasion, pour les élèves du primaire de se rendre au Collège, de découvrir le CDI et les classes de 6e, mais également de rencontrer des professeurs du Collège.

Le 31 janvier, au collège Les Goélands, les bibliothécaires des médiathèques de St Vallier et St Rambert, ainsi que les documentalistes du Collège, ont présenté la sélection du «Prix de la croisée des mondes» aux classes de 5e. Ensuite, les élèves inscrits au Prix se sont lancés dans la course à la lecture pour faire en sorte de lire les 8 romans de la sélection. Ce Prix, organisé par les médiathèques de St Rambert et St Vallier, ainsi que les documentalistes des collèges André Cotte, Fernand Berthon et Les Goélands, s'adresse aux élèves de 5e de ces établissements. Ils découvrent des romans de littérature de jeunesse dont les thèmes et les personnages leur ressemblent et avec lesquels ils vont voyager, frissonner, rire, s'évader ...



Devenant jury littéraire, ils vont voter pour leur livre préféré et ainsi mettre à l'honneur un titre et un auteur de la sélection. La remise du prix aura lieu cette année à la médiathèque de St Vallier au mois de juin. Ce sera l'occasion pour les élèves, de présenter leurs productions autour des livres (affiches, jeux, scénettes, ...). Pour cette nouvelle édition, Coline Pierré, auteur d'un livre de la sélection («Ma fugue chez moi»), viendra rencontrer ses lecteurs, le jeudi 4 mai, au CDI du Collège. Sûrement un grand moment de partage pour nos jeunes collégiens.

Boulangerie - Pâtisserie

A la petite Comtesse

Christophe Morandat



13, rue Lucien Steinberg - 26140 St Rambert d'Albon
Tél. 04 75 31 00 55

TAXI L. de RICHAUD

Transports Médicaux Conventonnés
(Chimio, radiothérapie, consultations, hospi, dialyse)

04 75 31 00 47

Siège : 6, rue des Écoles - St.-Rambert - taxiderichaud@wanadoo.fr
26140 ST.-RAMBERT-D'ALBON • 26140 ANNEYRON
• 38150 ROUSSILLON



Conseil Municipal des Jeunes Rambertois

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes toujours dans l'action citoyenne

Les réunions mensuelles du CMJR ont lieu le samedi matin en Mairie. C'est un temps d'échanges et de propositions toujours apprécié par les jeunes conseillers.

Lors de la séance plénière du samedi 11 février, les jeunes ainsi que les élus adultes en charge de l'animation ont eu le plaisir de recevoir lors de la séance de travail Luc BULTEEL, président de l'amicale des donneurs de sang, accompagné du secrétaire Michel MONCHAUX. Ces derniers ont pu présenter les différentes activités de l'amicale. Ils ont pu répondre aux questions des enfants quant au déroulement d'une collecte, des conditions pour donner, la durée de conservation et l'intérêt de donner son sang. L'amicale, en partenariat avec la municipalité Rambertoise va organiser une collecte «événementielle» inter-départementale (Ardèche, Drôme et Isère) le 14 juin 2017 à la salle Jean FERRAT. Ce jour là, comme a pu le rappeler Mr BULTEEL, se déroulera la journée mondiale pour le don du sang bénévole. Différentes animations seront ainsi proposées au public. Les enfants ont souhaité s'associer à cet événement majeur en réalisant un film auprès des donneurs, ces anonymes qui ont décidé d'aider à sauver des vies. Audrey DELALEX, adjointe aux affaires scolaires va également associer les scolaires des écoles publiques

participant aux TAP à travers un concours créatif de dessin.

Jeudi 2 mars les jeunes conseillers, accompagnés par Anne BRUN et Olivier JACOB, ont participé à un après-midi intergénérationnel «jeux de société» à la Maison de retraite. Même s'ils n'étaient pas nombreux, ils ont pu apprécier ce moment récréatif avec les résidents, animé notamment par Martine ESCOMEL qui leur a fait découvrir des jeux «anciens» qui n'ont rien à envier aux jeux vidéos. A noter que les résidents de l'EHPAD et les jeunes élus ont reçu la visite de Monsieur le Maire et de Pierre CHAUTARD, premier adjoint, durant l'après-midi, pour partager ce moment convivial qui s'est terminé par un goûter préparé par le chef cuisinier de l'établissement.

Les jeunes et leurs proches ont été conviés à la deuxième journée du «St Rambert Propre : Nettoyons la nature de notre commune» le samedi 19 mars. C'est Chantal PARRIAT, adjointe à l'environnement qui a coordonné cette action citoyenne avec les membres de la commission environnement.

Un des autres projets qui est important pour les enfants concerne les Olympiades inter-scolaires. Elles se dérouleront le 9 juin (sauf en cas d'intempéries) pour les élèves de cycle 3 de la commune (CM1,



CM2 et 6ème). Les différents chefs d'établissements ont été rencontrés par Olivier JACOB. Des précisions lors des séances du mois d'avril et de mai viendront en complément pour la bonne tenue de cette manifestation qui va mobiliser des moyens humains et techniques importants.

Pour terminer, les enfants seront aussi impliqués dans la co-construction du sentier balisé communal et de l'aménagement qu'ils ont souhaité du square de Mango, commune Italienne qui fêtera cette année ses 50 ans de jumelage avec notre cité. Là aussi, les élus adultes souhaitent associer les enfants quant au choix des aménagements sur ce secteur encore préservé, espace de verdure du Nord de St Rambert. A noter qu'à l'automne 2017, de nouvelles élections seront prévues pour renouveler le CMJR.

Fêtons ensemble en chanson le retour de l'été...

Parvis de l'Hôtel de Ville de Saint Rambert

Jeudi 15 juin 2017

de 14h à 16h30

Animations musicales :

1ère partie : « **Dans l'ombre de Piaf** »

Frédérique et Joël COUX



2ème partie : **Groupe folklorique**

« Les Esclops Dancars » de Peaugres (Ardèche)



Goûter offert par la Municipalité aux participants

Organisation : Commission Personnes âgées et handicapées / Santé / Solidarité, et un groupe de bénévoles.

Le repas annuel des Anciens s'est déroulé en musique

A l'occasion du repas des anciens, la salle polyvalente est devenue « Salle Jean Ferrat »

C'est une tradition bien ancrée, la commune et le CCAS organisent chaque année le repas des Anciens. Le dernier en date s'est déroulé le samedi 18 février 2017 à la salle polyvalente.

Ce fut l'occasion pour le Maire, son premier adjoint et les autres élus présents, de donner officiellement à la salle polyvalente le nom de Jean Ferrat. Auteur-compositeur-interprète français, Jean FERRAT né Jean Tenenbaum le 26 décembre 1930 à Vauresson et mort le 13 mars 2010 à Aubenas. Ce fut l'occasion pour l'ensemble des convives et des élus d'entonner « La Montagne », une de ses plus belles chansons, chère au cœur de nombreux rambertois (dont beaucoup sont de souche ardéchoise).



Puis, les 295 participants, dont plusieurs résidents de la Maison de retraite la Voie Romaine, ont pu apprécier le repas préparé par le traiteur « L'Escoffine » de Peyrins, qui a mis tout son savoir-faire à proposer un repas copieux et fort appétissant. Les élus ont quant à eux servi l'apéritif et le digestif à des convives ravis de pouvoir bavarder avec leurs élus. Et c'est sur des airs d'accordéon que les seniors ont déjeuné grâce au trio de l'orchestre Fred KOHLER.

Les Rambertois de 67 ans et plus étaient très contents de se trouver pour échanger sur leur famille et leur environnement. Tout s'est fait naturellement et a été une réussite. Les agapes ont été très appréciées. Tout le monde s'est séparé, satisfait de sa journée, en promettant d'être présent l'an prochain pour la nouvelle édition.



Foire de printemps, beau temps !

Après avoir été un événement parfaitement hivernal pendant des décennies (au moins depuis l'implantation de l'arboriculture sur notre commune à la fin du 19ème siècle), la foire de St-Rambert d'Albon s'est mise depuis quelques années à l'heure du printemps (enfin presque). La St-Blaise, dont le nom a été donné aussi à l'église du village, a longtemps été la date emblématique d'une foire à vocation essentiellement agricole et surtout arboricole. A l'époque où notre commune fut le 1er marché aux pêches de France (vers 1890), une foire où l'on vendait des plants ne pouvait mieux se situer... qu'à la période où on plante. La Palice n'aurait pas prodigué de meilleur conseil !

Pour nos anciens, les engelures et les pieds glacés font donc partie des souvenirs associés à cette foire, dont le dynamisme avait aussi marqué le secteur du matériel agricole. Les tracteurs Sabatier (une usine

rambertoise) en furent longtemps un des fleurons commerciaux.

Une envie qui perdure...

Au sortir de l'hiver, la nouvelle foire répond toujours à un besoin des gens de se retrouver. Cette année, après un temps d'hésitation dû au retrait de l'association F.O.I.R.E., c'est l'association Coop'Sol (association de lien social et d'échange de services basée au centre social) qui a repris les rênes de l'organisation, toujours sous le nom de « FOIRE ». Après un passage de relais effectué dans le meilleur esprit entre les deux équipes, le coup d'essai a été un coup de maître, et le groupe coordonné par Johanna Molina peut être satisfait et félicité.

Le contenu de la foire était inchangé : La Foire elle-même et le salon des produits régionaux étaient gérés par « Foire », et le marché aux puces par Le Comité des Fêtes, le tout avec l'appui des services techni-

ques et de la police municipale. De nombreux visiteurs ont profité des belles heures de la matinée et de l'après-midi pour visiter les stands et attractions foraines qui ont fait la joie des enfants. Comptons sur la nouvelle équipe, qui comprend aussi quelques membres de l'ancienne, pour faire vivre un événement local auquel on est attaché.





Une année charnière pour le Centre Social... Renouvellement du Projet Social

L'année 2017 est une année charnière pour le Centre Social. En effet, il est venu le temps de travailler sur le renouvellement du projet social du Centre Social. Le projet social est le socle du Centre Social et permet entre autres d'obtenir ou de conserver l'agrément Centre Social délivré par la CAF, de définir les axes prioritaires, de fixer des objectifs, etc.

Pour cela, un groupe Projet a été constitué afin de travailler collectivement sur le renouvellement du projet social. Ce groupe Projet est constitué d'élus, de bénévoles et de la directrice du Centre Social. Il se réunit un vendredi matin tous les quinze jours.

Ce groupe Projet doit se pencher sur la réalisation d'enquêtes auprès des adhérents, des habitants non adhérents, des professionnels du Centre Social, des partenaires, des bénévoles... afin de recueillir les demandes, les besoins et les attentes. Aussi, ce groupe participe à l'élaboration du diagnostic de territoire et travaille ensuite sur les axes prioritaires du Centre Social et les objectifs.

Des réunions plénières sont également organisées, tous les mois et demi afin de permettre une information collective sur les avancements et de multiplier les échanges, débats entre les participants. Lors de ces réunions, le groupe Projet, les habitants, les élus et toute personne intéressée pourra être présente. Voici les dates des prochaines réunions plénières auxquelles vous êtes toutes et tous conviés :

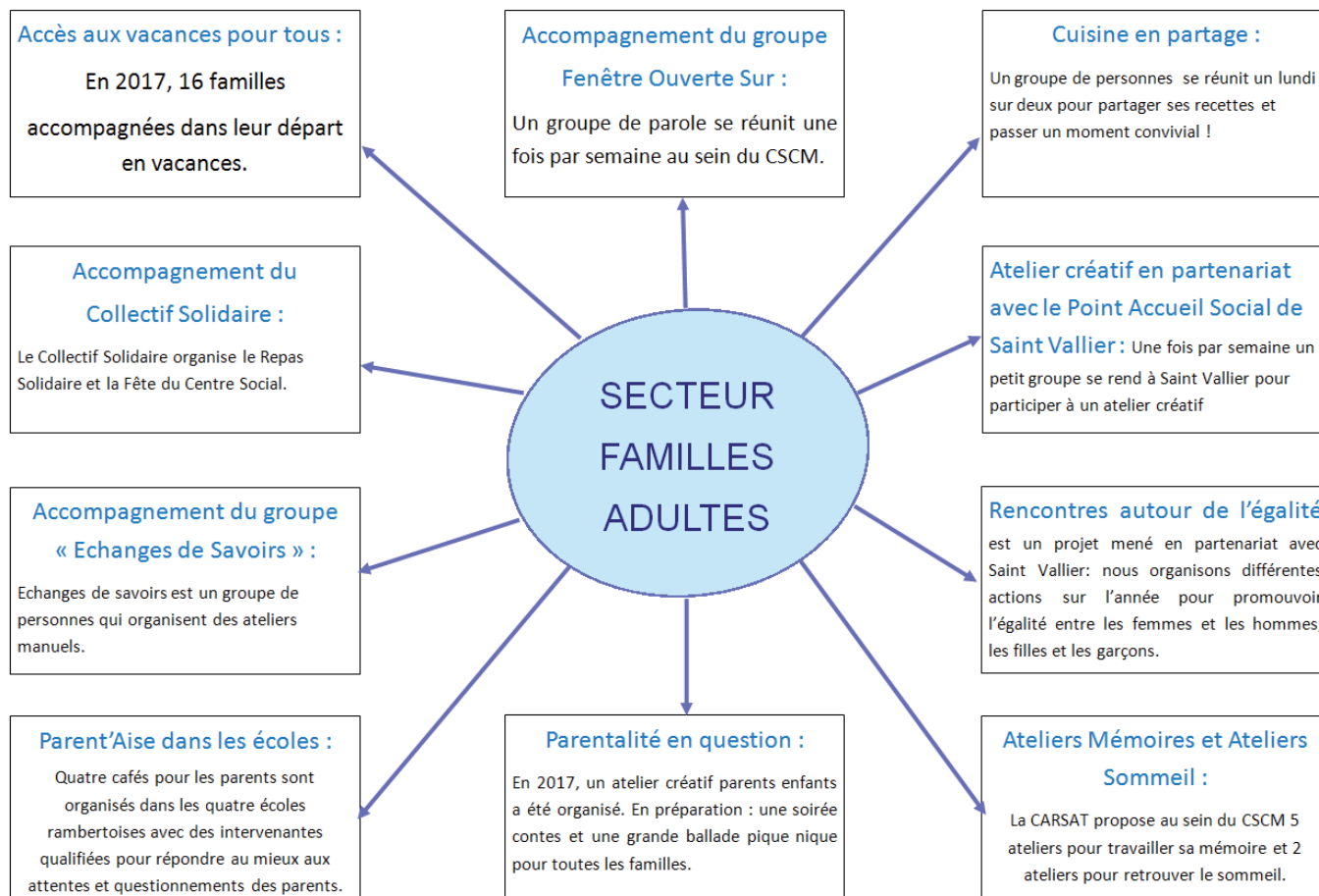
Vendredi 21 avril
Vendredi 2 juin

9h30-11h30
9h30-11h30

Centre Social
Centre Social

Vœux aux bénévoles

L'équipe du Centre Social a présenté ses meilleurs vœux pour cette année 2017 à l'ensemble des bénévoles, en souhaitant à toutes et tous de jouer ensemble une joyeuse partition, toutes musiques confondues en visant l'accord parfait. Ce petit déjeuner convivial qui a rassemblé plus de trente bénévoles, l'ensemble de l'équipe du Centre Social et des élus : M.Chautard et M.Dumas, a aussi été l'occasion de les remercier pour leur engagement, leur implication et leur sympathie. Il a été souligné que sans eux, de nombreuses actions n'existeraient pas au Centre Social : que serait le CCAS sans les bénévoles ? Que serait le repas solidaire sans les bénévoles ? Que serait la fête du Centre Social sans les bénévoles ? ...



Visites de convivialité pour les personnes âgées en situation d'isolement

Les visites de convivialité auprès des personnes âgées en situation d'isolement ont démarré en ce début d'année 2017. Après une formation pour les bénévoles autour de l'approche sociologique de la vieillesse dispensée par l'association « les Petits Frères des Pauvres » de Lyon, l'action a pu démarrer.

8 bénévoles se sont lancés dans cette aventure qui déjà, permet à douze personnes âgées de bénéficier de visites de convivialité à leur domicile.

La Mairie de Saint Rambert d'Albon, le Centre Social Municipal Rosa Parks et la Croix Rouge félicitent l'ensemble des bénévoles impliqués.

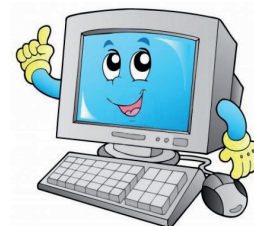
Ce groupe de bénévoles cherche désormais de nouveaux membres afin d'étoffer l'équipe et de permettre à d'autres personnes en situation d'isolement de bénéficier de ces visites de convivialité.

Nous invitons toutes les personnes intéressées par du bénévolat pour ce public en situation d'isolement à se rendre au Centre Social Municipal Rosa Parks de Saint Rambert d'Albon.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Amandine Fanget au **04 75 31 11 88** ou par mail : **amandine.fanget@ville-st-rambert.fr** ou en se rendant directement au Centre Social.

Cours d'Informatique

Le Centre Social municipal organise trois cours d'informatique en journée par semaine : lundi matin, mardi après-midi et mercredi matin. Ces séances connaissent un véritable succès. Nous nous posons donc la question : et des cours d'informatique en soirée ? Si vous êtes intéressé(e)s par des cours d'informatique en journée ou en soirée, vous pouvez nous contacter au Centre Social au 04 75 31 11 88 ou nous rendre visite directement dans nos locaux.



Secteur Enfance : Une semaine de défis pour les ados

L'accueil de loisirs ados est ouvert pour les 12-13 ans inclus avec plusieurs formules possibles : à la semaine ou formule trois jours. Les 14-17 ans ont également pu profiter de sorties grâce à la formule journée ou demi-journée.

Une trentaine de jeunes étaient présents la première semaine de vacances et une vingtaine d'enfants la deuxième. L'équipe d'animation a revisité le jeu Koh-Lanta pour l'adapter au secteur jeunesse. Deux sorties ski de piste ont été organisées et ont eu un véritable succès : entre découverte et perfectionnement, ces journées ont permis à certains de découvrir les joies (et les chutes) du ski de piste et à d'autres de se perfectionner.



Des professionnels diplômés Brevet d'Etat étaient présents sur place pour encadrer les jeunes et leur expliquer les techniques de ski.

D'autres sorties ont nourri ces deux semaines : découverte du quartier Confluence à Lyon, patinoire Charlemagne, cinéma, Laser Game, futsal, etc.

Monsieur le Maire, Vincent BOURGET, et Pierre CHAUTARD, premier adjoint ont rendu visite aux jeunes et aux animateurs et animatrices à l'espace jeunes en pleine épreuve de Rambert-Lanta.

Ces deux semaines de fonctionnement de l'accueil de loisirs ados et les sorties pour les 14-17 ans ont été une vraie réussite.

Record d'inscriptions pour l'Accueil de Loisirs et le secteur Jeunesse

Lors de ces vacances de février, l'accueil de loisirs pour les 3-11 ans a accueilli 58 enfants la première semaine et 75 la deuxième. C'est un record d'inscriptions pour l'accueil de loisirs et le secteur jeunesse.

De nombreuses sorties ont eu lieu : chiens de traîneaux, Krapa : jeux indoor, Urbansky (trampolines), cinéma, Hoverboard, sarbacanes, etc. De nombreuses activités ont également été organisées au sein de l'accueil de loisirs par les animateurs et ont permis aux enfants de s'amuser collectivement.



Quel plaisir de voir le sourire de tous ces enfants !!
L'équipe d'animation passionnée et dévouée a mis en place des activités ludiques tout au long de ces deux semaines. Monsieur le Maire, Vincent BOURGET, accompagné de son premier adjoint, Pierre CHAUTARD s'est rendu dans les locaux de l'accueil de loisirs pour féliciter l'équipe d'animation et rencontrer les enfants.

Félicitations aux directrices de l'accueil de loisirs, au directeur de l'accueil jeunesse, aux animatrices et animateurs ainsi qu'aux agents du Centre Social qui ont assuré les inscriptions.

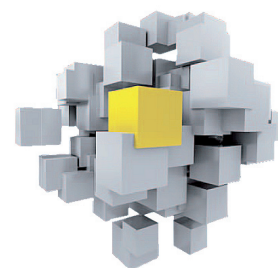
Nous remercions l'ensemble des parents et enfants qui ont participé au questionnaire, outil d'évaluation de l'accueil de loisirs.

CTCM

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Tél : 04 75 31 28 17 - contact@ctcm.fr

- chaudronnerie
- tuyauteries
- charpentes
- montages



Ateliers créatifs parents - enfants

Dans le cadre de ses actions «parents/enfants», le Centre Social et Culturel Municipal Rosa Parks a organisé un après-midi «Atelier Créatif» le mercredi 22 mars 2017. Seize enfants accompagnés de leurs mamans ou de leurs grand-mères ont réalisé un «pêle-mêle» pour accrocher leurs photos sous la direction de la «Fée Escargot» (artiste plasticienne d'Anneyron). Ce fut un moment très convivial, rempli d'échanges entre les enfants et leurs parents, de rires, et les créations furent très originales ! Nous avons conclu la journée par un petit goûter ! Les enfants sont repartis fiers de leurs réalisations et les parents enchantés !



Nouveauté 2017 :

**Ouverture de l'Accueil
de Loisirs dernière
semaine d'août**

du 28 août au 1er septembre 2017

Pour les enfants de 3 à 11 ans inclus (primaire)
(Formule quatre jours ou semaine)

ATTENTION : les inscriptions devront se faire avant le vendredi 4 août 2017.

Centre Social municipal – 19 bis, avenue de Lyon – 26140 Saint Rambert d'Albon
04 75 31 11 88

Un nouveau visage est apparu depuis le début de l'année sur le quartier Clairval classé en Politique de la Ville.



Dans le cadre d'un financement à 100% de l'Etat, via le dispositif d'Adulte Relais, Karima M'HAMMED, résidant à Annonay, a pris ses fonctions en tant que Médiatrice Sociale du quartier.

Habitée à ce type de fonction après des postes similaires occupés par le passé à Avignon, Orange et Carpentras, elle a pour mission essentielle de faciliter les relations entre les habitants du quartier.

Pour cela, elle intervient en lien avec le bailleur social, Drôme Aménagement Habitat (DAH) et les agents du Centre Social et Culturel Rosa Parks.

Outre la médiation lors des problèmes de voisinage et l'animation des lieux de vie partagés, elle participe à l'animation des rencontres du secteur Adultes-Familles et des cours de français et intervient en soutien des personnes âgées en situation d'isolement.

Pour contacter Karima M'HAMMED :

Tél. : 04.75.31.11.88 (Standard du centre social et culturel)
e-mail : karima.mhammed@ville-st-rambert.fr

MARIAGES



Félicitations à ...

Axel RASSALLE et Nathalie SAUVAGEON
pour leur mariage célébré le
26 Décembre 2016

NAISSANCES



Bienvenue à ...

Nessia IFRI
Gabin BEAUVEIL
Kélyan DUCHIER
Adam CHLIAH
Yigit KACIRAL
Ryan FARAH MENUT
Selina VIGNAL
Maria PINTO VIEIRA
Alicia MARMEY

DÉCÈS



Juliette PLANTIER
Marthe REYNAUD
Rosa MARZOCCA
Arthur MARQUES FERREIRA DOS SANTOS
Marie SATRE-MAITRE
Georgette FLEURY
Jean SAPET
Francis JAMME
Lucienne PINAT
Michel MAURIO

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

A compter du 21 mars 2017, seules les mairies équipées d'une station biométrique pourront prendre et enregistrer vos demandes de carte nationale d'identité.

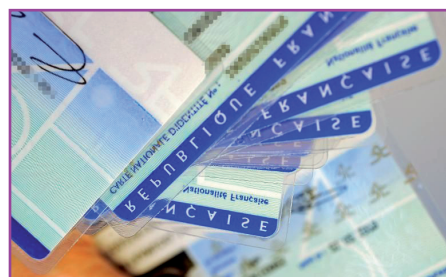
La commune de Saint Rambert d'Albon proposera ce service de proximité aux administrés. Dans votre intérêt et dans le but de réduire les délais d'instruction, nous vous incitons fortement à :

- remplir le CERFA (à retirer en mairie)
ou

- remplir une pré-demande en lignes ur le site « predemande-cni.ants.gouv.fr ».

Une fois cette formalité accomplie, vous pourrez vous rendre en mairie muni de :

- votre CERFA préalablement rempli ou votre pré-demande en ligne,
- 1 photo d'identité aux normes européennes et datant de – de 6 mois,
- 1 justificatif de domicile de – de 3 mois : facture de consommation (gaz, téléphone, téléphone portable, eau) ou dernier avis d'imposition ou dernière taxe d'habitation
- Si votre ancienne carte est périmée depuis – de 2 ans : ancienne carte
- Si votre ancienne carte est périmée depuis + de 2 ans : passeport en cours de validité ou copie intégrale de votre acte de naissance de – de 3 mois.



Un doute ? Vous pouvez soit consulter le site « service-public.fr » soit nous contacter au **04 75 31 01 92**.

RAPPEL: PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR (MÊME POUR LES MINEURS)

COMMUNE DE SAINT RAMBERT D'ALBON

HORAIRES DE DÉPÔT ET RETRAIT DES DOSSIERS DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

Dépôt des dossiers : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Retrait des cartes d'identité : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 11 h.

RAPPEL DES HORAIRES DE DEPOT ET RETRAIT DES DOSSIERS PASSEPORTS :

Dépôt des dossiers : mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Retrait des passeports : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 11 h.

Autour de l'école publique - de 1880 à 1947

Cette recherche n'a pas l'ambition de l'exhaustivité : il s'agit seulement de quelques éléments concernant la vie de l'école primaire publique à Saint Rambert, relevés au fil des délibérations municipales, autour de 1880.

Dans ces années-là, l'état commence à organiser la sortie progressive de l'emprise des religieux dans l'enseignement ; jusque-là l'enseignement reposait essentiellement sur des enseignants issus des congrégations, seuls à recevoir une formation. Les républicains mettent en place, par le décret de 1879, les écoles normales destinées à former les instituteurs laïcs. Puis la réforme se poursuit avec l'instauration de la gratuité de l'école publique par la loi du 16 juin 1881 de Jules Ferry.

L'école était entièrement à la charge des communes : ainsi, chaque année, retrouvait-on le vote des salaires pour l'école de garçons et celle de filles, ainsi que les locaux : location de « la maison d'école », (et entretien de celle-ci), traitement de l'instituteur, attribution d'une indemnité de logement à celui-ci. Saint Rambert dispose d'une école de garçons, et d'une école de filles, et les deux instituteurs bénéficient de salaires équivalents.

Seules certaines indemnités diffèrent elles : en février 1882, comme chaque année à

pareille époque, on vote les dépenses liées à l'enseignement ; le traitement fixe de l'instituteur titulaire est de 200 Francs, son salaire éventuel (?) de 1188 francs, un complément pour former le salaire minimum perçu au cours des années précédentes, soit 180 Francs ; le salaire prend en compte « la possession du Brevet complet », la « médaille d'argent », etc..., ce qui porte la dépense à 1568 Francs. Il est question d'une indemnité de logement, mais aucun chiffre n'apparaît en face, sans doute est-elle englobée dans le « salaire éventuel ». Et puis il y a un instituteur adjoint, beaucoup moins bien loti, puisqu'il ne percevait que 700 Francs, en tout et pour tout. L'école de garçons coûte donc à la commune la somme annuelle de 2268 Francs pour deux classes.

Et l'école de filles coûte, cette même année la somme de 1800 Francs (il n'y a pas d'institutrice adjointe) : et, surprise, la différence de salaire entre hommes et femmes joue cette fois en sens inverse : avec les mêmes critères, le traitement de l'institutrice est de 200 francs, comme celui de son confrère, mais la différence vient du « traitement éventuel » qui se monte à 1772 francs, le complément n'étant que de 28 francs.

Au demeurant, une erreur semble s'être glissée dans le tableau, puisqu'on devrait arriver ainsi à la somme de 2000 francs.

Le taux de rétribution est fixé par le Conseil Académique, et la loi du 10 Avril 1867 rend nécessaire l'application des règles établies pour les écoles de garçons à celles des filles ; le conseil municipal n'a d'autre choix que de s'exécuter.

Cette responsabilité des communes à l'égard des écoles entraîne parfois bien des difficultés : ainsi, le 14 novembre 1880, le conseil municipal, au cours d'une réunion ordinaire, sous la présidence de M. Jean Guérin, en l'absence du maire M. Barrin, excusé, est appelé à délibérer sur des travaux à faire d'urgence à l'école de garçons, adjoint, parce que « des plaintes nombreuses et souvent réitérées, qui lui ont été adressées par bon nombre de pères de familles disant que leurs enfants qui fréquentent l'école communale de garçons ont été atteints dans le courant de l'année, soit de fluxions de poitrine, soit de rhumatismes, et que ces maladies sont dues au glacis** du sol des classes (et là, le secrétaire a écrit « sol des glaces », ce qui, compte-tenu de ce qui précède ne manque pas de saveur !) qui est très froid en hiver et quelque peu humide en été. Les parents expriment le désir que ce glacis soit remplacé par un plancher.



Le médecin communal, lors d'une de ses visites, a d'ailleurs fait le même constat : « par suite de ce glacis froid ou de cette humidité, il pourrait en résulter de graves maladies pour les enfants qui fréquentent l'école, et ... la situation de l'école au point de vue sanitaire laisse beaucoup à désirer ».

Les élus en conviennent volontiers, et reconnaissent l'urgence de remplacer ce glacis par un plancher ; cependant, après consultation « d'un homme de l'art » il apparaît que la dépense s'élèvera à 700 francs, et la commune ne dispose pas de cette somme, ayant par ailleurs à s'acquitter, jusqu'au 31 décembre 1882, de la dépense concernant les « murs de clôture du nouveau cimetière ». On vote, malgré tout, une somme de 200 francs à prendre sur « le reliquat ... du budget additionnel » voté à cet effet.

Aussi décide-t-on de recourir à une demande de subvention auprès du Conseil Général et du Conseil départemental, et pour cela, on demande à Monsieur le Préfet d'appuyer la demande adressée à ces instances. Et on précise, que, si la subvention allouée n'est pas suffisante, la présente décision sera

automatiquement annulée. Tant pis pour la santé des jeunes rambertois !

Heureusement, le 26 février 1882, le maire indique avoir sur son bureau une lettre du Préfet annonçant que Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique* accorde à la commune une subvention de 500 Francs, de laquelle celui-ci demande que soit déduite la somme de 60 Francs à consacrer à l'achat d'une armoire bibliothèque. Mais on n'avait pas attendu pour fournir aux élèves rambertois ce service exigé du ministre, et l'école possédait déjà cet équipement, et « en très bon état depuis 1863 » (remarquons que rien n'est indiqué au sujet de son contenu !); aussi demanda-t-on l'autorisation de consacrer ces 60 francs aux travaux, qui seront réalisés après accord « de gré à gré » avec l'entrepreneur. Puis on vote la somme de 104 Francs qui manque, déduction faite des 60, soit 44 Francs (en réalité 44,50).

Entre ces deux dates, un certain nombre d'élèves a dû connaître les soucis de santé évoqués dans les réclamations des « pères de famille ». On parle aujourd'hui de parents d'élèves, on n'évoquait alors que les pères.

En mars 1879, le conseil municipal prend connaissance d'une circulaire du préfet, en date du 27 janvier 1877, par laquelle celui-ci engage « les maires qui ont projeté l'établissement de la gratuité de leurs écoles à provoquer les délibérations des conseils municipaux, prises avec le concours des plus imposés pour le vote des 4 centimes extraordinaires conformément à la loi du 10 Avril 1867 ». Ainsi fut-il décidé pour l'année 1880. La mesure fut reconduite par la suite.

Nous évoquerons, dans un prochain article, d'autres aspects de l'enseignement à la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e, avec, entre autres, la place occupée par l'enseignement congréganiste.

**Le Ministère de l'Instruction Publique devint Ministère de l'Education Nationale à partir de 1932, (avec quelques fluctuations sous le régime de Vichy) sous le gouvernement d'Edouard Herriot, sous-entendant gratuité et égalité scolaire.*

*** Le mot « glacis » n'est plus guère utilisé, il désigne les sols en ciment brut.*

Andrée AUGER

La doyenne de la commune a fêté ses 103 ans

Paulette BERTHON est née au début du siècle dernier, à Saint Rambert, le 14 mars 1914, rue Jules Védrines dans la maison paternelle qu'elle n'a jamais quittée. Comme beaucoup de Rambertois à l'époque, elle est issue d'une famille d'agriculteurs. Elle a été élevée par son père Clovis GENTIL avec ses deux sœurs aînées Emma et Camille, car elle a malheureusement perdu sa mère à l'âge de 11 ans. En 1936, elle a épousé Raymond BERTHON, également agriculteur. De cette union sont nés huit enfants, 4 filles et 4 garçons. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, son époux est durant cinq années en captivité en Allemagne. C'est elle qui a élevé seule ses trois premiers enfants en continuant à faire fonctionner l'exploitation agricole. Au fil du temps, la famille s'est bien agrandie : 24 petits enfants, 33 arrière-petits-enfants, 5 arrière-arrière-petits-enfants. Mme BERTHON est veuve depuis 1993.



Toute sa vie a été consacrée à sa famille et au travail des champs. Elle parcourait la campagne, infatigable sur son vélo. Depuis 2005, elle réside à la Maison de retraite "La Voie Romaine" à Saint Rambert. D'autres deuils l'ont douloureusement marquée : un fils, quatre petites filles, deux gendres et une belle-fille. Parmi les bons souvenirs, citons l'occasion qu'elle a eu de visiter un de ses enfants en Nouvelle Calédonie, son

unique mais lointain voyage aérien. Paulette BERTHON est une inconditionnelle du Tour de France et elle aime aussi la lecture.

C'est entourée d'une partie de ses proches, en présence d'Olivier JACOB, adjoint en charge des personnes âgées qu'elle a soufflé le 14 mars, les bougies de son gâteau d'anniversaire à la Maison de retraite. Olivier JACOB a félicité la doyenne des Rambertois et Rambertoises. Il a tenu à rappeler que l'an dernier, Madame BERTHON a répondu favorablement à la réalisation d'un petit film qui est venu agrémenter l'exposition du Saint-Rambert d'Autrefois. Elle a ainsi pu témoigner de son vécu, conter quelques anecdotes sur la vie du village.

Un Rambertois vit de son rêve...

Nombreux sont ceux qui connaissent **Piz'a'Sim**. Une rencontre simple et chaleureuse de ce rambertois qui ose vivre sa passion.

Bonjour Sim, pourquoi se lancer dans le monde de la pizza ?

J'ai démarré mon activité en février 2014. J'ai commencé par une formation d'une semaine avec M. LOMBARDI Lionel. J'ai alors cumulé pendant deux ans deux emplois. Comme beaucoup d'entrepreneurs, je n'ai pas compté mes heures. Je l'ai fait dans le but de pouvoir un jour vivre de ma passion.

Cette année vous vous êtes lancé dans la compétition, que pouvez-vous nous en dire ?

Les concours ont commencé en Janvier 2017. J'en ai fait 4 en l'espace d'un mois, et j'ai eu le bonheur de participer à la **FINALE du championnat de France** à Paris (Événement rassemblant les 150 meilleurs pizzaiolos). J'ai pu rencontrer des pizzaiolos, découvrir la compétition et le plaisir d'apprendre, se perfectionner. Je conseille cette expérience enrichissante à mes collègues.

Quelle suite vous allez apporter à cette expérience ?

Je souhaite, l'année prochaine me représenter aux qualifications et si mon classement le permet, pourquoi pas une participation au championnat du monde. D'ailleurs, afin de continuer la compétition, je suis à la recherche de sponsors, petits ou grands, peu importe leur aide. Ca peut être des ingrédients, matériels, aides financières, parrainage... Tous seront les bienvenus.

Pour satisfaire au mieux ma clientèle, j'envisage l'acquisition d'un nouveau four. Les temps de cuisson seront ainsi réduits et surtout la qualité en sera améliorée. Enfin, après plusieurs demandes, j'envisage **une ouverture supplémentaire le jeudi**.

Je tenais à remercier ma femme, ma famille, mes amis, mon formateur Lionel LOMBARDI, mes fournisseurs, le personnel et les élus de St Rambert d'Albon.

Je remercie surtout MES CLIENTS FIDELES qui me suivent depuis le premier jour.



Découvrez l'application Javise...

**SIGNALEZ
SUGGÉREZ
VALORISEZ**

LA VILLE DE

ST RAMBERT D'ALBON

avec l'application Javise



Téléchargez
l'application puis
scannez le
QR CODE



PIZ 'A' SIM

Vente de Pizzas à emporter

06 27 62 06 19

**Pâte faite maison
et légumes cuisinés**



**Saint Rambert d'Albon Sud
sur le parking du Point Info**

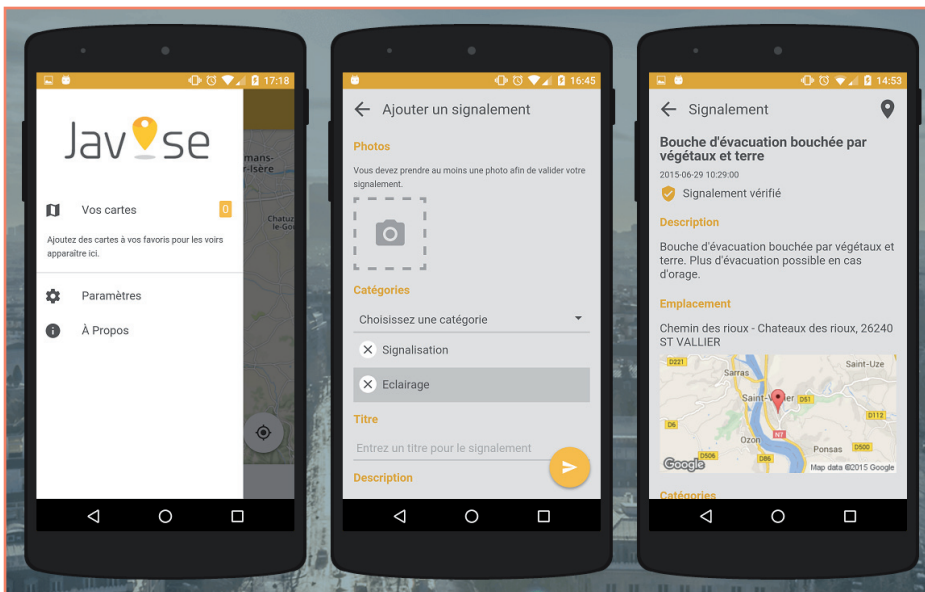
**du mardi au dimanche
à partir de 18h**

www.facebook.com/piz.a.sim



Javise et les citoyens se mobilisent

Javise est une solution de cartographie participative. Chaque citoyen peut sélectionner une carte depuis son mobile pour signaler un incident ou ajouter un point d'intérêt



MA VILLE

Un problème d'éclairage, une signalisation routière abîmée ... Signalez tout problème à votre commune !

MON ENVIRONNEMENT

Ambroisie, qualité de l'air ou de l'eau...

MON QUOTIDIEN

Aires de co-voiturage, zones wifi, WC public, chiens/chats perdus et tout ce qui vous semble nécessaire au quotidien.

UNE PHOTO

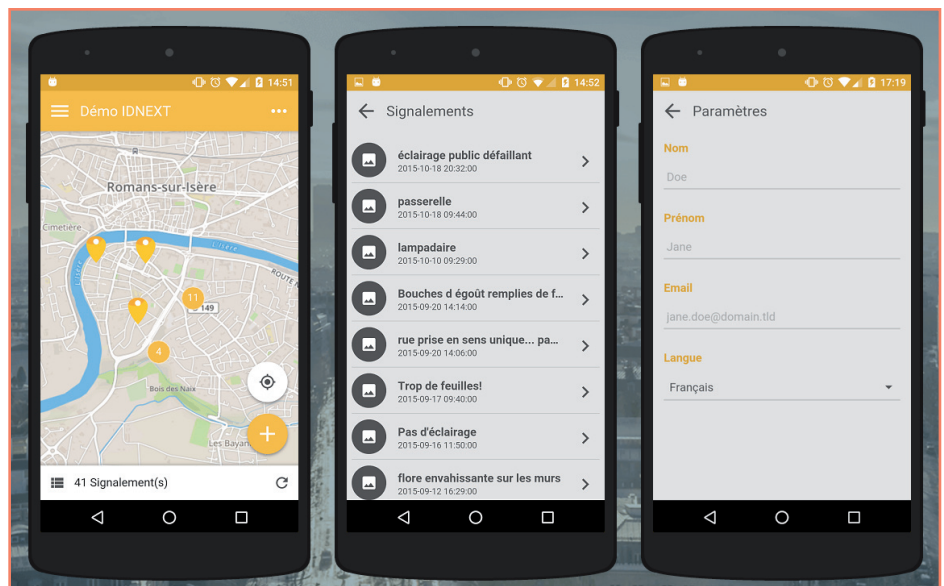
Les utilisateurs prennent une ou plusieurs photographies pour illustrer le signalement.

CARTOGRAPHIE

Les signalements sont géolocalisés et apparaissent dans la carte de votre agglomération.

GESTION OPTIMALE

Signalisation, malpropreté, éclairage, incident, ... à chaque carte correspond des catégories que vous pouvez paramétrer librement.



Nous ne pouvons pas être partout et ce mode de signalement rapide nous permet de gagner en efficacité et en sécurité aussi parfois. Il devrait permettre de diminuer les appels en mairie et les courriers reçus ayant pour objet le signalement.

JAVISE permet de prendre contact indirectement avec notre commune pour aider à agir sur les lieux de besoin.



L'application universelle

illiwap est une application **gratuite**
sans inscription
avec **toutes les fonctionnalités**

illiwap respecte la vie privée

illiwap est une **application universelle**
qui permet la **communication utile**



Suivez l'actualité de votre station
Mairie de Saint-Rambert-d'Albon



En taguant le QRCode ci-dessus dans votre application illiwap
ou
En composant le code émetteur dans l'application illiwap

@26140



Emissions d'informations et d'alertes géolocalisées



Infos/Alertes incident

- Circulation
- Travaux
- Maintenance
- Ecroulement
- Glissement de terrain
- Feu de forêt



Infos/Alertes météo

- Avalanche
- Canicule, Grand froid
- Crue, Inondation
- Alerte neige, Verglas
- Orage, Tempête, Tornade



Infos/Alertes pollution

- Contamination radioactive
- Effondrement minier
- Explosion
- Installation classée, ICPE
- Marée noire, Pollution
- Nuisance, Site Seveso



Infos/Alertes majeures

- Aléa sismique, Séisme
- Coulée de boue
- Alerte terroriste
- Contamination radioactive
- Risque chimique
- Risque biologique
- Tsunami, Cyclone

Porte de
Drôm Ardèche
Communauté de communes

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ALTERNANCE

Saint-Rambert-d'Albon
Salle polyvalente

MERCREDI
19 AVRIL
de 8h30 à 13h



+ d'infos sur

www.portededromardeche.fr
forum@portededromardeche.fr
04 75 23 45 65

en partenariat avec

MISSION
Locale
Drôme des Collines - Royans - Vercors


pôle emploi

Rappel Élections

ELECTIONS PRESIDENTIELLES : 23 avril et 7 mai 2017

ELECTIONS LEGISLATIVES : 11 et 18 juin 2017

Le scrutin sera ouvert à 8h00 et clos à 19h00 pour les élections présidentielles et 18h00 pour les élections législatives.

Chaque électeur est dans l'obligation de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Un 4ème bureau de vote dans la salle Polyvalente a été créé à la demande de la Préfecture : ce qui a entraîné quelques modifications. Vous devrez donc vérifier votre numéro de bureau sur votre nouvelle carte avant de vous présenter aux urnes.

Extrait des délibérations

13 janvier 2017

1. Demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - exercice 2017 - réfection d'étanchéité au gymnase
2. Demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - exercice 2017 - réfection d'étanchéité au centre social et culturel municipal Rosa Parks
3. Demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) - exercice 2017 – réfection de la gendarmerie
4. Avis sur le programme local de l'habitat (P.L.H.) de la communauté de communes porte de drômardèche
5. Convention pour l'animation des actions agr'eau 26 prévues en 2017
6. Demande d'admission en non-valeur
7. Organisation de « Saint Rambert en scènes » avec la troupe « Eclats de voix »
8. Convention d'objectifs et de financement - accord subvention de fonctionnement « aller vers les publics les plus éloignés ou les plus en difficulté»
9. Convention d'objectifs et de financement - accord subventions d'investissement et de fonctionnement 2016

16 février 2017

1. Convention de partenariat 2017 entre le centre social et culturel municipal Rosa Parks et la Communauté de Communes Porte de Drômardèche / accueil de loisirs
2. Convention d'objectifs et de moyens - poste d'agent de développement / médiatrice sociale
3. Cession d'une parcelle de terrain à la commune par DAH pour création d'une aire de jeux.
4. Syndicat départemental d'énergies de la Drôme - esthétique des réseaux - approbation du projet électrification : effacement des réseaux hameau de Coinaud / tranche II / entrée ouest
5. Syndicat départemental d'énergies de la Drôme - dissimulation des réseaux téléphoniques - estimatif travaux - approbation du projet - participation communale électrification - effacement des réseaux hameau de coinaud - tranche II- entrée ouest - dissimulation des réseaux téléphoniques
6. Création d'un emploi contractuel d'éducateur sportif à temps non complet
7. Plan d'action pour la réduction des pertes d'eau des réseaux de distribution d'eau potable

15 mars 2017

1. Débat d'orientation budgétaire 2017
2. Demande de subvention dans le cadre de la dotation à l'investissement public local – exercice 2017- insonorisation de la salle des fêtes (rue du Levant)
3. Demande de subvention dans le cadre de soutien à l'investissement public local – exercice 2017 – réfection d'étanchéité au centre social et culturel municipal Rosa Parks
4. Demande de subvention dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance – exercice 2017 – gilet pare-balles et caméra
5. Actualisation du tableau des effectifs du personnel

Opposition municipale

Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères.

Les décideurs ont opté pour la facilité. La taxe est basée sur la valeur locative moyenne du logement ou de l'habitation, sans tenir compte du nombre d'occupants, donc du nombre de consommateurs et producteurs de déchets. On ne pouvait pas faire plus illogique, on ne pouvait pas faire plus injuste. Prenons deux exemples :
1 – Monsieur X est retraité et veuf de surcroît, il occupe seul un logement dans un immeuble dit résidentiel, il consomme peu et ne génère donc que peu de déchets ménagers qu'il s'évertue à trier selon les conseils du SIRCTOM, et selon sa bonne conscience. Ainsi, il jette un ou deux petits sacs de déchets alimentaires par semaine Les autres déchets étant déposés dans les bennes spécialisées. Mais la valeur locative moyenne de son appartement est élevée. Il paiera donc une taxe d'enlèvement des ordures ménagères très élevée et surdimensionnée par rapport à son utilisation du service.
2 – M. et Mme Y et leurs 3 enfants adolescents habitent une maison dans un quartier dit plus populaire, donc assujéti à une valeur locative moindre.

Les enfants, sont très sensibilisés aux produits nouveaux de surconsommation, et ne se privent pas de se les procurer et le cas échéant de les jeter ensuite. Cela va de diverses composantes électroniques aux cannettes de diverses boissons ou emballages d'aliments coupe faim. Le tri des déchets n'est pas systématiquement appliqué. Les nombreux sacs poubelle ainsi générés iront rapidement saturer les colonnes aériennes en nombre insuffisant du quartier.

La faible valeur locative moyenne de leur logement permettra à M. et Mme Y de ne payer qu'une très faible taxe pour la collecte des ordures ménagères.

Où est l'équité dans ce mode de calcul ? On parle d'égalité, de justice sociale, de considération, d'écoute,...

Mauvaise nouvelle : le taux va encore augmenter ! Le SIRCTOM voulant uniformiser le coût de la collecte et du traitement. Les tarifs appliqués à St RAMBERT étant dans les plus bas, leur montant va être revu à la hausse.

Loi du 9 Décembre 1905

Au terme de l'article 13, dernier alinéa de la loi du 9 Décembre 1905 (ajouté par la loi du 13 Avril 1908) « L'État, les départements, les communes pourront engager les dépenses

nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la présente loi »

Nous avons pu constater des traces d'humidité au pied de l'un des piliers de l'église et des vitres cassées.

Outre l'entretien du bâtiment, la commune doit aussi assurer la sécurité de l'édifice, comme pour tout autre « établissement recevant du public. »

Caméras de surveillance

Nous sommes filmés dans les gares, les aéroports, les stades, les magasins, les banques, les administrations, sur l'autoroute, pourquoi ne devrions-nous pas être filmés en ville ? Celui qui n'a rien à se reprocher ne considère pas cette vidéo-protection comme une atteinte à la liberté, mais bien comme une sécurité supplémentaire.

Environnement – Nature.

Dans la nature, les animaux ne salissent pas, l'homme oui ! Alors, dans ce milieu, dans ce domaine, si l'homme se comportait comme les animaux ?

Gérard ORIOL, Rose-Marie CHAUTANT, Jean -Pierre ANDROUKHA, Marie-Jo SAUVIGNET, Maryse SANCHEZ, Pierre BARJON, Guillaume EPINAT.

Distribution gratuite d'ampoules LED

Pour enfin avoir la lumière à tous les étages !

L'opération «Distribution gratuite d'ampoules LED» du vendredi 10 février à Saint Rambert d'Albon a eu lieu lors du marché hebdomadaire puis l'après-midi, en salle des mariages. Au total, ce sont près de 150 foyers rambertois qui ont pu récupérer gracieusement un pack de 5 ampoules LED. Cette opération est financée en totalité par le Ministère de L'Environnement, de l'énergie et de la Mer et la société Energylease. C'est Olivier JACOB, adjoint aux Solidarités qui a coordonné cette opération en partenariat avec Madame Bousso Seye Ly de la société Energylease. Cette entreprise Parisienne a pour volonté d'apporter une réponse adaptée aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux. Elle essaye d'apporter une approche unique

et globale qui s'adresse tant aux particuliers qu'aux entreprises et collectivités souhaitant maîtriser leurs consommations énergétiques. Au regard du succès de cette journée une nouvelle distribution est ainsi prévue pour les personnes, familles qui n'ont pas pu retirer le pack d'ampoules le 10 février.

La Mairie de Saint Rambert d'Albon et la société EnergyLease organisent une seconde opération de distribution gratuite d'ampoules LED pour les habitants de la Commune le :

Vendredi 7 Avril 2017 de 9h à 12h

**en Salle des Mariages
de la Mairie de Saint-Rambert.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les services d'EnergyLease au 01 34 17 88 63.



Pour pouvoir obtenir gratuitement votre lot d'ampoules, il faudra vous munir de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition. Seules les personnes, familles qui n'ont pas pu en bénéficier le 10 février pourront retirer ce jour-là le pack de 5 ampoules.

Si vous ne pouvez pas être présent lors de cette distribution, nous vous invitons à vous inscrire directement en mairie ou par téléphone au 04.75.31.01.92.(Sous réserve du stock disponible après distribution le 7 avril)



Tennis Club Rambertois

Avec son tournoi qui accueille plus de 400 joueurs du 8 au 30 avril, le TCR déploie une activité quotidienne pendant trois semaines. N'hésitez pas à venir suivre sur les courts des Claires ce temps fort de la saison, et en particulier les parties finales le dimanche 30.

Auparavant et dès le mois de mars, nos compétiteurs auront eu l'occasion d'en découdre lors des championnats Drôme-Ardèche.

Le désormais traditionnel trophée des familles sera associé le 11 juin à l'opération nationale « Le tennis en fête ». A cette occasion, les joueurs non licenciés pourront participer au trophée des familles et ainsi découvrir l'activité et le club dans une am-



40€ OFFRE DÉCOUVERTE
3 mois
4 h de cours
1 licence FFT

N'hésitez plus ... (Re)découvrez le tennis

06 72 15 03 85
Tennis Club rambertois

bianche conviviale. Ceux qui réservent leurs coups de raquette aux beaux jours pourront profiter d'une offre d'adhésion préférentielle. A partir du moment où une personne n'a jamais été licenciée, des cours sont offerts. Pour toutes ces offres, contacter le moniteur, **Philippe au 06 70 71 93 73 ou Catherine, co-présidente, au 06 72 15 03 85.**

Vélo Club Rambertois



Organisation pour la saison 2017 :

Samedi 01 Avril 2017 - Andancette : 16ème rencontre des écoles de cyclisme

Dimanche 02 Avril 2017 - St Rambert d'Albon : 22ème prix de la municipalité course FFC Seniors pass cyclisme.

22ème prix INTERSPORT course FFC cadets - 22ème prix IBIS course FFC minimes

Samedi 30 Septembre 2017 - St Rambert d'Albon : 14ème cyclo cross du parc municipal toutes catégories FFC

Samedi 13 Janvier 2018 - Andancette : 9ème cyclo cross toutes catégories FFC

Pour plus de renseignements, rendez vous sur le site internet du VCR <http://vcrambertois.chez-alice.fr>

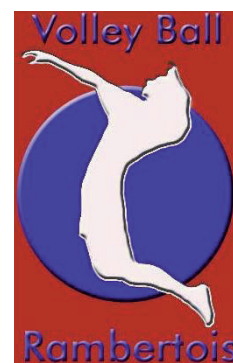
Volley-Ball Rambertois

La saison se poursuit pour les équipes du Volley Ball Rambertois.

Les entraînements ont toujours lieu le vendredi soir au gymnase à partir de 18h45 pour les enfants de moins 15 ans et 19h00 pour les plus de 15 ans. Les adultes se retrouvent toujours dans la bonne humeur les vendredis à partir de 20h30 pour taper dans la balle.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur le club vous pouvez nous contacter par **Facebook : Volley Ball Rambertois** ou par téléphone : **Mr Demuyck 06.78.04.16.50**

Le 25 mars a eu lieu le 1er Tournoi Nocturne Fluo du club, ouvert à tous, qui a connu un grand succès : 25 équipes inscrites se sont affrontées dans une bonne ambiance jusque tard dans la nuit. Devant le succès rencontré l'expérience sera renouvelée la saison prochaine ! Vous trouverez toutes les photos de la soirée sur le Facebook du club.



Football Club Rambertois

Fort de ses 150 licenciés, le FCR aborde la deuxième partie de la saison avec de nouvelles ambitions pour plusieurs de nos équipes.

Nos deux équipes seniors qui évoluent en 1ère et 3ème division de district occupent le haut du classement et peuvent envisager la montée.

Nos équipes jeunes se comportent bien dans leurs catégories, conséquences de l'excellent travail de nos entraîneurs.

Quant à nos jeunes pousses (U7 et U9), ils sont de plus en plus nombreux à venir

le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00 taper dans la balle avec Yoan POULET le responsable des petites sections ainsi que des U17.

Programmation plateau U7 :

Samedi 8 avril : ALBON
Samedi 13 mai : SAINT RAMBERT
Samedi 20 mai : CHAMPAGNE

Programmation plateau U9 :

Samedi 8 avril : BEAUSEMBLANT
Samedi 13 mai : RHODIA
Samedi 20 mai : DAVEZIEUX



FAR Handball

HBC FEURS a eu raison des derniers espoirs de la FAR HANDBALL en coupe, cette année (au terme d'une séance de tirs de 7m haletante !) ... mais ce ne sera que partie remise pour la prochaine saison !

En attendant, les hommes de Michaël BUFFA sont bien partis pour terminer dans le trio de tête du championnat excellence. Quant aux « chourdes » (féminines en entente avec l'HBC SABLONNAIS SERRIEROIS)

elles vont, semble-t-il, accrocher une place d'honneur dans le plus haut niveau départemental.

Chez les jeunes, cette même entente semble elle aussi plutôt bien fonctionner, car les moins de 18 n'en finissent plus de gagner, et dans les catégories inférieures, l'alchimie prend corps peu à peu. Et ceci grâce aux efforts des joueurs additionnés à la bonne volonté de leurs entraîneurs.

Si vous ou vos enfants, souhaitez rejoindre notre club (en qualité de joueur ou éventuellement en tant qu'arbitre ou formateur), nous vous invitons cordialement à participer à l'assemblée générale (SAMEDI 17 JUIN 2017), précédée du traditionnel concours de pétanque du club qui aura lieu le VENDREDI 16 JUIN 2017 à partir de 18h à l'espace SIX BUTS Rue du Levant.

Pour les horaires des matchs et autres informations importantes, vous pouvez nous suivre sur www.farhandball.clubeo.com

Pétanque

Calendrier 2017

samedi 29 avril :	doublettes sociétaires - challenge du président - tirage à la mêlée - 14 heures
samedi 10 juin :	but d'honneur tête à tête - casse-croûte à midi - réservé sociétaires - 9 heures
samedi 5 août :	doublettes - challenge café de la terrasse - ouvert à tous
samedi 2 septembre :	doublettes - challenge Jeannot Sibut - ouvert à tous - 14 heures
samedi 23 septembre :	doublettes sociétaires - challenge Roger Varenne - tirage à la mêlée - 14 heures



SARL BARTHELEMY G. MAÇONNERIE

**CONSTRUCTION
NEUFS & RÉNOVATIONS**

**RAVALEMENTS DE FACADE
CHARPENTE-COUVERTURE**

Tél. 06 68 68 11 47 - 04 75 31 09 62

www.barthelemyg-maconnerie.fr

Taekwondo Rambertois



Le Taekwondo rambertois poursuit sa saison avec tous ses membres, dans une ambiance toujours aussi conviviale... Nous souhaitons beaucoup de réussite à tous nos licenciés pour les compétitions, stages, et passages de grades à venir.

Vous pouvez nous rencontrer au Club salle des arts martiaux au Val d'Or ou alors nous contacter par téléphone pour plus d'informations sur notre discipline. Contact: **Fatih AVCI : 06 84 47 28 32**



Tennis de Table



Le sport c'est la santé !

Venez découvrir le tennis de table à la salle polyvalente de Saint Rambert d'Albon.

Pour tous renseignements, téléphonez au **06 86 60 82 34 - Demandez Michel**



Gaule Rambertoise Assemblée Générale du 19/02/2017

Ordre du jour :

Le compte rendu moral a été exposé par le secrétaire Marc VACHER et le compte rendu financier présenté par Jean-Paul SONNIER.

Rapport des commissaires aux comptes.
Rapport moral.

Les cartes :

Hausse des cartes : cartes majeures 142 (+47), cartes femmes 6 (+ 2), cartes mineurs 21 (+10), cartes enfants 16 (-3), cartes hebdomadaires 0 , cartes journalières 23 (+7).

Empoisonnement :

- 80 Kilos de truites fario en rivières : Pisciculture FAURE N° d'agrément FR26PI05 : 20 000 alevins nourris
- 590 Kilos de truites arc en ciel à l'étang en quatre fois
- Rempoissonnement de l'étang du Lavoir par des poissons des Dombes
- L'étang du Moulin : pas de rempoissonnement dû à l'envasement

Nous continuons avec Anneyron pour l'alevinage.
4000 alevins nourris et 8000 alevins résorbés sont commandés pour 2017.

Les activités :

- Corvée rivière le 13/02
- Participation à Rivières Propres le Samedi 08 Avril
- Organisation de trois safaris à l'étang du Lavoir : le 15 Avril, le 24 Juin, le 27 Août
- Journée de la pêche : Le Dimanche 04 Juin
- Participation :
 - Au salon de la pêche à Châteauneuf sur Isère.
 - Aux réunions de la fédération
 - Au congrès le 17 Avril
 - A l'atelier Pêche Nature d'Anneyron, puisque messieurs Chauchat Hervé et Bugnazet s'investissent pleinement.
- Formation à la valise pédagogique

Nous avons renouvelé la demande de pêche à la carpe de nuit du Pk63, 5 au Pk 64, 5, ainsi que la location du lot N° 10 Un arrêté municipal interdisant la pêche rive droite du pont du rugby au pont sur la Viarhônga a été pris, suite à plainte de Mr Moulin et du propriétaire du camping.

Conclusion :

Si pour cette année, la vente des cartes de pêche nous laisse un réel espoir pour l'avenir, il ne faut pas négliger nos efforts, pour que nous vivions et faisons vivre la pêche à St Rambert d'Albon



Avant de conclure le président CHAUCHAT Hervé a présenté sa démission pour convenance personnelle.

Ateliers Equilibre

La prise en charge des séances de l'ATELIER ÉQUILIBRE par le CODEP EPGV 26/07 (Comité Départemental Éducation Physique Gymnastique Volontaire Drôme Ardèche) mise en place en septembre 2016 s'est terminée en Janvier 2017.

Elles ont permis à 13 personnes de s'initier à la pratique des activités adaptées et diversifiées, animée par Rose-Marie COINDET. Merci à M. Le Maire, Vincent Bourget, pour la mise à disposition d'une salle sur la commune de St Rambert d'Albon.

En attente d'un prochain Atelier ou suivi d'Atelier, courant mars pour tout renseignement, téléphoner au **06 65 03 06 35**.

Gym Volontaire Valrhône Recherche des bénévoles pour la saison prochaine

L'année prochaine, les membres du bureau actuel ne souhaitent pas continuer à assurer leurs fonctions, pour diverses raisons. Afin que la gymnastique volontaire VALRHONE survive, nous lançons un appel aux personnes de bonne volonté disposant d'un peu de temps et à l'aise avec inter-

net car aujourd'hui tout est informatisé. Pour les bénévoles intéressés, une découverte des fonctions de la gestion de l'association, ainsi qu'un accompagnement lors du démarrage de la saison est possible. Nous attendons vos candidatures par mail ou par contact téléphonique.



Salle des fêtes - Rue du Levant
e-mail: gv.valrhone26140@laposte.net
Présidente **Raymonde CLOT**
04 75 31 34 95

Yoga Club

Le yoga est une discipline pratiquée depuis des millénaires qui aide à rester en bonne santé. Il est tout à fait adapté à notre époque, et on pourrait même penser qu'il a été conçu dans le but de remédier au stress et aux maux du XXIème siècle.

La pratique des postures de yoga permet de retrouver le calme après une journée trépidante ; elle fournit aussi la force et l'énergie nécessaire pour affronter d'éventuelles difficultés.

Accordez vous une pause. Faites vous du bien en expérimentant des exercices respiratoires, des postures, et de la relaxation.

Cours le mardi de 18h00 à 19h15
ou de 19h20 à 20h30.

**Renseignements au 04 75 31 11 88 ou
04 75 31 23 65 ou 06 89 76 42 91.**



Atelier Artistique Rambertois



En présence de M. Le Maire, l'association AAR s'est réunie pour préparer le prochain **salon d'automne 2017 qui se tiendra du 14 au 22 octobre, salle polyvalente nouvellement baptisée salle Jean Ferrat.**

Le bureau de l'association propose pour ce salon, une disposition en soleil qui permettra de bien mettre en valeur les peintures et dessins tandis que les exposants extérieurs à l'association s'installeront tout autour. Le but recherché est d'ouvrir au maximum le salon vers l'extérieur et d'accueillir un large public avec diverses disciplines artistiques

(poteries, sculptures, travail du verre, du bois...).

Les enfants des écoles seront accueillis, un petit questionnaire leur permettra de découvrir les différentes disciplines. Nous leur proposerons aussi de réaliser une fresque, le thème et les modalités seront à définir avec les enseignants participant au projet. Une 2ème fresque sera à la disposition des autres visiteurs.

Le salon sera ouvert tous les après-midi, nous espérons que cette nouvelle édition apportera beaucoup de plaisir aux personnes que nous accueillerons.

Eclats de Voix

Le festival 2017 s'est déroulé fin janvier et est en passe de devenir un événement incontournable du paysage culturel de Saint Rambert d'Albon. Cette seconde édition a rassemblé les Rambertois et ce, malgré le froid et les gripes qui sévissaient à cette période. La rencontre des troupes est toujours un grand moment de partage d'idées mais aussi de découvertes pour les spectateurs.



Merci à ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation, spectateurs, acteurs, hommes de l'ombre. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour l'édition 2018.

Photos des 2 troupes invitées lors du festival Saint Rambert en Scènes 2017 (ET CAETERA et Les ateliers du mardi)

Ecole de Musique Rambertoise

Pour fêter ses 20 ans, l'Ecole de Musique Rambertoise organise un

Après-Midi Musical le samedi 13 mai à 14h30 à la Salle des Fêtes de Saint Rambert d'Albon,

avec la participation de l'Harmonie Rambertoise et des Ecoles de Musique de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche.



Instruments à percussion



Jean-Pierre CHARRA, professeur de batterie a présenté 12 élèves au concours EMA à Lyon

avec : 1 trophée Sonor, 5 plaquettes, 4 médailles d'or, 2 médailles d'argent.

6 élèves ont été qualifiés pour la finale nationale qui aura lieu les 28 et 29 octobre 2017 à Semur en Auxois.

Le jury était composé de Claude Gastaldin, professeur au conservatoire de Genève, Jaky Bourbasquet, batteur de nombreuses vedettes.

Vous pourrez voir tous ces élèves le 7 juillet salle de l'Olivier à Peaugres.

Amicale pour le Don de Sang Bénévole de St Rambert d'Albon et Environs

Collecte de sang le mercredi **12 avril 2017 de 15H00 à 19H00**
Salle polyvalente Jean FERRAT Rue du Levant à St Rambert d'Albon

Journée Mondiale des Donneurs de Sang Bénévoles **le 14 juin 2017**

C'est dans ce cadre que l'E.F.S. et l'Amicale Rambertoise organisent une collecte de sang événementielle avec diverses animations sur une amplitude horaire élargie dès 12H00.

Collecte de sang événementielle le mercredi 14 juin 2017 de 12H à 19H
Salle polyvalente Jean FERRAT Rue du Levant à St Rambert d'Albon.

Le but principal de cette journée est une collecte exceptionnelle de sang, mais ce 14 juin sera l'occasion d'une grande fête avec des animations pour petits et grands afin de remercier tous les donateurs.

Merci de venir nombreux aux collectes faire un don de sang, les malades comptent sur vous et vous assurent de leur gratitude.

Pensons aussi dons d'organes et dons de moelle osseuse.

Les principes éthiques du Don de Sang :
Bénévolat, Volontariat, Anonymat
et Non profit.

**Je donne mon sang !
Tu donnes ton sang !
Il est soigné !**



Le sang = La vie
Donnez son sang, c'est jouer collectif !
Rejoignez nous, ensemble sauvons des vies !

Contact Tél. : 04 69 29 25 49 ou courriel : adsbstrambert@orange.fr



COLLECTE DE SANG

MERCREDI 14 JUIN 12 H A 19 H



JOURNEE MONDIALE DES DONNEURS DE SANG



SALLE JEAN FERRAT ST RAMBERT D'ALBON

Médiathèque

Soirées « pyjama » des 17 et 24 février 2017 : ce sont 40 enfants, accompagnés de leurs parents qui durant 2 soirées sont venus à la médiathèque JM Bernard lors des traditionnelles et très attendues « soirées pyjama ». Cette année Lydie et Maryse ont emmené les bambins de 4 à 7 ans aux pays des ours, dans un décor partagé entre la forêt et la banquise, elles les ont emmenés à la chasse à l'ours, à la rencontre d'Oscar l'ours gourmand et Caramba l'abeille moqueuse, chez les trois ours, et plein d'autres histoires enchantées. Les enfants captivés ont quitté la médiathèque avec plein de belles images dans la tête.



Le 21 février, pendant les vacances, la médiathèque avait ouvert ses portes pour recevoir une vingtaine d'enfants sous la houlette de Gwendoline, intervenante plasticienne, habituée des lieux. Cette séance était destinée à la fabrication de masques vénitiens à partir de loups recouverts de tissus et de papier de soie, le tout agrémenté de strass, de plumes et de paillettes afin de préparer le carnaval de mardi-gras. Les enfants ont posé pour la traditionnelle photo, puis ils ont partagé un goûter toujours très apprécié.



Prix des « lecteurs des 2 Rives » : les lecteurs sont invités à lire et donner leurs avis sur une sélection de 7 ouvrages à prendre à la médiathèque Jean-Marc Bernard. Clôture le 7 mai 2017.

Remise de prix le 17 mai, vous serez informés par notre blog jm-bernard.blogspot.fr

Actuellement vous pouvez venir apprécier l'exposition temporaire du photographe amateur Jean-François Bouillet.

Au cours du « café-lecture » du 4 mars, nous avons reçu Stéphanie Lopes-Nebti, auteure locale, qui présentait son recueil « des nouvelles de 14 » paru aux éditions Amalthée.

Nous terminons cet article en pensées avec notre collègue et amie Marinette qui nous a quittés fin janvier.



E.Leclerc



Horaires d'ouverture

lundi : 8h30 à 20h jeudi : 8h30 à 20h
mardi : 8h30 à 20h vendredi : 8h30 à 20h30
mercredi : 8h30 à 20h samedi : 8h30 à 20h
dimanche : 9h à 12h30

Horaires d'ouverture

du lundi au samedi de 9h à 19h30



**SAINT RAMBERT DIS
ZA TULANDIÈRE SUD
26, ROUTE DE LA MAISON BLANCHE
26140 SAINT RAMBERT D'ALBON
TÉL. : 04 75 23 89 30 - FAX : 04 75 23 85 80**

Centre de soins infirmiers

Le centre de Soins Infirmiers participe à la pétition citoyenne pour le maintien du Centre Médico-Social (Rue de Marseille) à St Rambert.

Celui-ci avec le concours des Assistantes Sociales, des Infirmières de la Protection Maternelle et infantile, des Infirmières de réinsertion (emplois, conduites addictives, etc) a pour but de seconder la population Rambertoise et communes avoisinantes face aux difficultés rencontrées par celle-ci. Le départ de cette structure pour un re-

groupement à St Vallier est annoncé pour le mois de Juin...

Cette pétition co-signée par le centre de soins, le conseil des adhérents du centre social, la Croix-Rouge, les associations Coop'sol, Amis des Claires et le personnel intervenant auprès des personnes âgées a été adressée à Monsieur Le Préfet, Monsieur Labaune (président du conseil départemental de la Drôme) et à L'Agence Régionale de Santé ainsi qu'aux cinq maires des communes concernées.



Coop'Sol



Coop'sol a deux ans et se porte bien, fière de ses 80 adhérents dont plus de la moitié sont très actifs. Les échanges de services sont nombreux et réguliers et sont très utiles pour toutes les personnes qui reçoivent cette entraide.

Le printemps arrive, il y a des travaux à faire. Pour ceux qui voudraient bricoler, nous rappelons qu'ils peuvent emprunter des outils. Pour cela, il faut aller sur le site de Coop'Sol : www.coopsol.fr

Si vous voulez adhérer à Coop'Sol, si vous avez des services à donner ou à demander vous pouvez nous joindre au **06 56 74 28 31**, sur notre site www.coopsol.fr ou écrire à notre boîte mail coopsol26@gmail.com ou venir au Centre Social et Culturel Municipal Rosa Parks, 19 bis avenue de Lyon à St Rambert d'Albon le mardi matin de 10h à 12h où nous serons très heureux de vous accueillir. La permanence du samedi est pour l'instant supprimée. A bientôt.

ADAPEI

Mercredi 01 Mars : Daniel ZINSLEN, Président du secteur de St Vallier, avait convié toutes les familles et amis des personnes handicapées à une réunion présidée à l'occasion par Jean-Luc CHORIER, Président de l'Adapei de la Drôme et Olivier DUGAND, Directeur Général.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, Daniel ZINSLEN est revenu sur l'année 2016, en présentant le bilan financier du secteur, tout en soulignant aussi l'implication des bénévoles dans l'organisation de manifestations dédiées aux usagers, avec une soirée au restaurant pour les jeunes de l'IME, une après-midi en discothèque pour les travailleurs de l'ESAT, sans pour autant oublier la traditionnelle fête de secteur de Juin et le repas de Noël.

Jean Luc CHORIER a choisi lui, d'intervenir sur l'actualité de l'association en s'appuyant sur le Projet Associatif Global (PAG), projet qui est le fruit de nombreuses journées de travail et de réflexions où parents, professionnels, élus, amis se sont réunis pour imaginer ce que devrait être l'Adapei de la Drôme à l'horizon 2022 ! Ce projet tient compte des évolutions sociétales et conjoncturelles, mais respecte l'esprit familial, fondement du mouvement associatif. Il est articulé autour de sept axes, appelés défis, devant aider la personne handicapée à être un citoyen à part entière et à participer à son projet de vie, en proposant des solutions adaptées aux souhaits et aux besoins des personnes handicapées, pour leur bien-être et en accompagnant les familles (parents, sœurs, frères, aidants,

familles d'accueil, familles recomposées et tuteurs). L'association devra continuer à défendre les droits de la personne handicapée, tout en affirmant son identité d'association familiale et se montrer innovante, sans oublier de reconnaître et mettre en valeur le travail des professionnels qui oeuvrent auprès des personnes handicapées.

Olivier DUGAND est naturellement intervenu sur l'action gestionnaire de l'association qui gère 40 établissements et services offrant plus de 1350 places à des enfants et des adultes, encadrés par plus de 800 professionnels.



A.S.E.R.

Pourquoi est-il interdit de brûler?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.

Certaines particules émises nuisent gravement à la santé, sont cancérogènes.

Leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités, etc...)



Le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage, générés par les odeurs et la fumée, pouvant fortement incommoder les personnes les plus sensibles : les enfants, les personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires.



**UTILISONS LE BROYAGE, LE COMPOSTAGE
OU LES DÉCHETTERIES GRATUITES À NOTRE DISPOSITION.**

Comité de Jumelage Nouvelles de printemps

Avec les beaux jours nous allons rendre visite à nos amis allemands de Kernén.

Ce voyage se déroulera pour le week-end de l'ascension, soit du 25 mai au 28 mai. L'hébergement aura lieu dans les familles, celles-ci se feront une joie de nous accueillir avec leur hospitalité légendaire et seront heureuses de nous faire découvrir de nouveaux sites.

Trois jours de fête entre amis! Si vous êtes intéressés et que vous voulez venir découvrir Kernén, une réunion se fera au mois d'avril à la salle des mariages de la mairie.

Cette date sera affichée sur le panneau didactique place de la mairie.



Venez et pour plus de renseignements, téléphonez au 06 10 69 54 70

Nous vous fournirons toutes les réponses à vos questions

Comité des Fêtes

Samedi 8 AVRIL Salle Jean Ferrat (ex salle polyvalente) **25^e**

20h30 Spectacle dansant
Avec **Chris Evans**

21h30 Concert
Santo Barracato
(frère de Frédéric François et finaliste The Voice)

23h Hommage à Elvis Presley

Réservez maintenant : magasin Berthet 04 75 31 22 12 ou Comité des Fêtes 06 80 87 77 95

Fête de l'été, de la musique et classes en 7 **Jeudi 17 JUIN**

de 10h à 18h30 Toute la journée, faites votre musique ! en ville et au parc municipal (organisé par la municipalité)

de 6h à 19h **Marché aux puces** au parc

16h Défilé des classes

19h30 Apéritif dansant avec l'orchestre **Chouette Mélodie**

20h30 Paëlla (16€) (+ fromage, dessert)

22h Alain Llorca en concert. "Mes années Gold"
Bassiste, chanteur de Gold

23h Soirée dansante avec l'orchestre **Chouette Mélodie Dance**

En cas de pluie salle des fêtes

Réservez au 06 80 87 77 95
comité des fêtes ou
au restaurant le Bibiyou
04 75 68 54 96

Entrée 25€ **CONCERT**

Samedi 8 Avril 2017 **20h30**

Santo Barracato

Salle Jean Ferrat (Ex salle polyvalente)

ST RAMBERT D'ALBON

Infos/Réervations : Magasin Berthet St Rambert d'Albon 04 75 31 22 12 ou 06 80 87 77 95
Org. Comité des Fêtes de St Rambert d'Albon.

Soirée dansante animée par **Chris Evans**
Hommage à **Elvis Presley**

A.C.R.D.N.S.



Le 8 juin, commémoration de la bataille de Saint Rambert

La salle de mémoire est en cours d'installation, domaine Revol à Saint Uze, elle nous permettra :

- d'une part, par des panneaux permanents, des rayonnages d'expositions, de garder la mémoire des femmes, des hommes et des faits relatifs, principalement, à la deuxième guerre mondiale en Drôme-Nord. Pour cela, nous faisons aussi appel aux Résistants, aux Déportés et à leurs familles qui souhaiteraient faire partager leurs documents et autres souvenirs,
- d'autre part, d'accueillir régulièrement toutes personnes jeunes et moins jeunes intéressées par cette triste période et désireuses d'approfondir leurs connaissances.

Lors de l'assemblée générale tenue en 2016 Joëlle Miguet et Guy Billon ont reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau en présence du drapeau des « Médaillés de la Légion d'Honneur ».

La Voix Do Ré

prépare ses concerts de fin de saison sur le thème «de la tête aux pieds» :

Après le succès de la soirée théâtre/buffet du mois de novembre dernier, et une invitation à Chavanay pour un concert partagé en janvier, La Voix Do Ré répète avec acharnement le programme qu'elle présentera pour ses concerts de fin de saison qui se tiendront le samedi 20 mai à 20h30, et le dimanche 21 mai à 15h à la salle des fêtes de St-Rambert d'Albon.

«Quand un bon sculpteur modèle des corps humains, il ne représente pas seulement la musculature, mais aussi la vie qui les réchauffe» disait Rodin. La chorale Rambertoise interprète cette saison la vie qui réchauffe, «de la tête aux pieds» : Libre dans sa tête... même s'il n'y a qu'un

ch'veu... sur un lointain visage... comme une caresse dans l'existence... celle que l'on aime et celle qu'on aurait pu aimer... c'est comme un trésor... je lui dédie mes sourires... en couleur sur des photos... on se monte jamais la tête... même les genoux écorchés... mais qu'est embêtant... Des titres de Fréro Delavega, Adamo, Zazie, Joe Dassin, Olivia Ruiz, Michel Polnareff... et bien d'autres, composeront ce programme avec beaucoup de rythme, une touche d'humour, quelques instants émotions, et toujours la bonne humeur et la joie de vous accueillir plus nombreux à chaque rendez-vous pour nous encourager et partager de délicieux moments !

RDV **samedi 20 mai à partir de 20h30**, deuxième partie danses de couples compétiteurs, et **dimanche 21 mai à partir de 15h**, deuxième partie chorale de Cornas, à la salle des fêtes. Les bons moments sont encore meilleurs quand ils sont partagés, n'hésitez donc pas à venir profiter de ceux-là, pour un peu de douceur et de détente, on en a tous besoin...



BAMA

créateur d'espaces de vie

Aménageur Lotisseur

Recherchons terrains sur
St RAMBERT et la région
04.66.68.75.01

www.groupe-bama.fr

Anaïs
Secrétaire médicale libérale
+ POMPIER VOLONTAIRE

En Drôme,
plus de
2400 citoyens
s'engagent
au service
de la population.

Ne pas jeter sur la voie publique - www.studie-it.com (photographe - Régis Amaldi)

**DEVENEZ LE HÉROS
DU QUOTIDIEN**

- > À partir de 16 ans des tests sportifs d'engagements
- > Une formation à votre rythme
- > Une activité en parallèle de votre métier ou de vos études
- > Une convention possible avec votre employeur

Pour en savoir plus : sdis26.fr

SDIS 26
- LA
D R O
M E -

La cabane à Lolo
SNACK BAR - FRITERIE - PÊCHE
Ouvert tous les jours sauf le mercredi
2, av. Pierre Semard - 26140 St Rambert d'Albon
04 75 03 13 96

BOUTIQUE

**CC E.Leclerc ZA LA TULANDIÈRE SUD
26 140 ST RAMBERT D'ALBON
04.75.68.45.13
contact@lopticien-strambert.fr**

OPTICIENS DIPLÔMÉS
EXPERTS ENFANTS, PROGRESSIFS, LENTILLES... SANTÉ BEAUTÉ, LOISIRS SPORTIFS.

SOLIHA Amélioration de l'habitat 2017 Augmentation des subventions pour les économies d'énergie

Les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour les travaux d'économie d'énergie chez les propriétaires occupants à ressources modestes augmentent au 1er janvier 2017 ; l'Anah subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux :

- 45% du HT pour les propriétaires modestes (au lieu de 30%).
- 60% du HT pour les propriétaires plus modestes (au lieu de 50%).

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La réhabilitation de logements locatifs conventionnés est, elle aussi, subventionnée par l'Anah.

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche a confié une mission d'animation à SOLIHA Drôme (nouveau nom du CALD) qui peut ainsi intervenir gratuitement pour donner des conseils sur les travaux et aménagements à réaliser, informer sur toutes les aides financières, visiter les logements et monter les dossiers de subventions.

Une chargée d'opération visite les logements et informe également sur toutes les aides financières.

Les permanences de SOLIHA Drôme sur le territoire de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche

Châteauneuf de Galaure :

A la mairie de Châteauneuf de Galaure
7 place de la mairie- 2ème mardi du mois
Les mardis de 8h30 à 10h30

Saint-Rambert d'Albon :

A la mairie de Saint Rambert d'Albon
2e et 4e jeudis de chaque mois
Les jeudis de 10h00 à 12h00

Saint Vallier :

A la mairie de Saint Vallier
Salle des Sociétés - 1er et 3e jeudis de chaque mois
Les jeudis de 14h00 à 16h00

Un numéro vert permet de joindre les services de SOLIHA Drôme à Valence aux heures d'ouverture des bureaux :
0 800 300 915 Un e-mail : eoh@dromenet.org

Fonds Unique Logement Habitat (FULH)

Le Conseil Départemental a décidé d'externaliser l'instruction des demandes financières du Fonds Unique Logement Habitat (FULH) à compter du 1er janvier 2017.

L'association PARI a été retenue pour instruire les demandes de FULH pour les frais liés à l'accès (FULH accès), les factures, les dettes ou les aides préventives (concerne un plan de mensualisation) d'énergie et d'eau (FULH énergie et eau)

Les prises de rendez-vous se font au **04 75 71 83 47** les lundi, mardi, mercredi matin de 9h à 12 et le jeudi de 9h à 12 et 13h - 17h.

Marion WILLEMS interviendra sur les secteurs de Hauterives, St Rambert, St Vallier et Romans / Bourg de Péage

Laëtitia MOULIN interviendra sur les secteurs de Tain l'Hermitage, St Donat, St Jean en Royans et Romans / Bourg de Péage

Des visites à domicile sont possibles par l'association PARI uniquement pour des personnes ne pouvant se déplacer.

Concernant les impayés de loyer et/ou de charges (FULH maintien), les Centres Médico Sociaux restent en charge de l'instruction des dossiers.

coordonnées : **04 75 71 83 47**
pari.servicefulh@orange.fr

Voici les lieux de permanence :

2 bis rue Duchesnes à **Romans** :
lundi mardi, mercredi après midi, jeudi,
CMS de **Saint Vallier** : mercredi matin
CMS de **St Jean en Royans** : mercredi matin
CMS de **Hauterives** : vendredi journée
CMS de **Saint Donat** : vendredi matin
Tain : lieu en cours de recherche

Fabrice DURAND

NSPE

Nettoyage-Service à la Personne-Environnement

8, route des champs
Quartier de COINAUD
26140 ST RAMBERT D'ALBON
TEL : 06 88 70 74 63

Travaux espaces verts, réalisation petits travaux, collecte de vos sacs poubelle sur rendez-vous, nettoyage de votre logement, entretien tombes et caveaux funéraires, transport végétaux et encombrants à la déchetterie.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET LOCAUX

Mairie de Saint-Rambert-d'Albon

FNATH : ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS

En mairie tous les samedis de 9h à 11h

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Portage des repas à domicile du lundi au vendredi

Christine VEYER, Iris ALCINDOR
06 26 98 57 50 ou 04 75 31 01 92

SOLIHA DRÔME SOLIDAIRES POUR L'HABITAT (EX-C.A.L.D.)

Les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 10h à 12h sans RDV.

Conseil juridique et financier sur le logement.

ADIL (ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)

Sur RDV. Vous pouvez parler à un conseiller ADIL par ordinateur (appel vidéo avec un ordinateur à disposition du public), plus d'informations au numéro 04 75 79 04 04 adil.dromnd.org

EN VILLE

CENTRE SOCIAL CULTUREL MUNICIPAL « ROSA PARKS »

19 bis avenue de Lyon
04 75 31 11 88

MÉDIATHÈQUE JEAN-MARC BERNARD

12, place du 8 mai 1945
04 75 31 04 73

MARCHÉ DE SAINT-RAMBERT D'ALBON

Responsable Christine VEYER
06 26 98 57 56
Place Gaston Oriol
Tous les vendredis matin, jusqu'à 13h.

EOVI MUTUELLE

37, avenue du Dr Lucien Steinberg
04 75 31 02 73
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

EOVI SERVICE ET SOINS, SERVICES DE MAINTIEN DOMICILE :

Services à domicile, auxiliaire de vie, aide à la famille, ou tous autres besoins, étude personnalisée. Ouvert aux public le mardi et le vendredi de 9h à 12h
37, avenue du Dr Lucien Steinberg
04 75 31 26 19

MÉDECINS

Cabinet médical :
15 Place du 8 mai 1945
Dr Jean-Michel FOURNET
04 75 31 00 10
Dr Pierre-Yves ROJAT
04 75 31 04 90

Cabinet médical des jardins d'Olympe :

Chemin Romanais, Place Olympe
04 15 31 10 66
Dr Laurent TURLUT et
Dr Véronique VOILQUIN

Cabinet médical des Collines :

Le « Verdi » 7, place du 8 mai 1945
04 75 31 18 18
Dr Frédérique MANGIN-STEINBERG et Dr Jacques DREYFUSS

OSTÉOPATHES

Marine LIROLA
2 Avenue Pierre Semard
04 75 31 22 61 ou 06 75 89 07 65

Maison médicale Les jardins d'Olympe

GEFFROY Nicolas : 06 51 44 01 51
1 lotissement Les jardins d'Olympe
Chemin Romanais

DENTISTE

Cabinet dentaire
15, place du 8 mai 45
Dr Thomas ROJAT : 04 75 31 28 59

Cabinet dentaire Les Pommettes :

20, les Pommettes (quartier Fixemagne)
Tél. : 04 75 31 00 68
Dr AUDRA - Dr REMONAY
Dr MICHAELIDES - Dr LEMONNIER

PHARMACIES

Wilfried CAPEVAND : 04 75 31 00 22
20 avenue du Dr Lucien Steinberg
LATIL-VERCHIER : 04 75 31 01 03
42, avenue du Dr Lucien Steinberg
Nuit - dimanche - jour férié :
04 75 03 02 53

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES UNI BIO SAINT RAMBERT

Annie LECLER : 04 75 31 28 32
32 avenue du Dr Lucien Steinberg
De lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h à 18h

INFIRMIERS

À domicile soins et services Rambertois (ADSSR)
1 Impasse des claires
04 75 31 04 32 Fax : 04 75 31 10 81
Permanences au centre de 11h à 12h et de 17h à 17h30.

Urgence : 06 87 20 47 12

Service de garde assuré tous les dimanches et jours fériés ainsi que les appels de nuit.

Cabinet libéral d'infirmiers Rambertois

57 avenue du Dr Lucien Steinberg
04 75 31 37 08 - 06 76 03 94 46
Nathalie DUMAS - Céline CHAPUS
Nelly MORFIN - Frédéric AVENAS
Sylvain DUMAS - Maïlys AUBENAS
Permanences au cabinet sur RDV tous les jours, week-end compris.

Cabinet libéral d'infirmières

Adeline CHABERT et Ludivine GIRARD
04 75 03 56 63
Résidence Le Verdi
Place du 8 mai 1945
Soins infirmiers à domicile ou au cabinet sur rendez-vous tous les jours, week-end compris.

PSYCHOLOGUE, PSYCHOMOTRICIENNE, ORTHOPHONISTE DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

Cabinet « Le Lauralie »

4 Lotissement du Soleil Levant II.
Sarah FRUH Psychomotricienne
07 60 75 59 42

Marlène BALLANDRAS Orthophoniste
04 75 23 11 41

Pia MELQUIOND Orthophoniste
04 75 23 11 41

Coralie VICENTE Orthophoniste
04 75 23 11 41

Cabinet « La petite maison »

15 route d'Anneyron
Viviane BERTHON Psychologue clinicienne
06 31 26 21 28
Martine CHENAVAS-BOURRAT Psychologue clinicienne 06 85 09 36 44
Marie Christine CHAPELON Diététicienne Nutritionniste 06 98 93 05 98

Gaëlle GRENOT-BOUCHET
psychologue clinicienne
Psychothérapeute
06 06 76 40 01

MAISON DE RETRAITE EPHAD

La Voie Romaine
34 bis chemin de Milan
04 75 31 39 00
Directrice : E. MESNIER

DRÔME TÉLÉASSISTANCE

Pour chaque personne âgée ou handicapée qui le désire et qui souhaite demeurer à son domicile en toute sécurité, la téléassistance apporte une garantie d'écoute, de réconfort, de conseils et, si nécessaire, de secours 24h/24 0811 65 7000

SERVICES ADMINISTRATIFS ET LOCAUX

Mairie de Saint-Rambert-d'Albon

VÉTÉRINAIRE

Dr Alain ARNAUDON
04 75 31 14 88
39, avenue de Lyon

TAXI AMBULANCES

ADN 26 : 04 75 31 15 50
Laurent DE RICHAUD : 04 75 31 00 47
SARL VALLON : 04 75 23 23 23
Taxi FURNON : 04 75 23 44 36

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Groupe scolaire Pierre Turc Pascal
(école maternelle)
Tél. 04 75 31 07 31
29 Ter, route des vergers
Directrice : Mme Aurélie SAURET CHAMBON

École intercommunale de Coinaud
Tél. : 04 75 31 15 21
Maternelle et primaire : 18 rue B. Labrosse
Directrice : Mme Christelle PELLOUX PRAYER

École primaire F. et A. Martin

Directeur : M. Olivier BERTHIER
Cycle 2 : classe de CP au CE1
Annexe F. & A. MARTIN
32 rue des écoles
Tel : 04 75 03 83 90
Cycle 3 : Classe de CE2 au CM2
28 rue des écoles
Tel : 04 75 31 02 67

Collège Fernand Berthon

Tél. : 04 75 31 01 66
30 rue des écoles
Principal : M. Christian DODU
Principal adjoint : Mme Laurence BLANC

Ensemble scolaire Saint-François les

Goélands (école primaire privée)
04 75 31 08 66
4 rue de la mairie
Directrice : Mme Patricia VINCENT

Collège privé Les Goélands

Tél. 04 75 31 08 06
4 rue de la mairie
Principal : M. Jacques PALOU

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES PORTE DE DRÔMARDÈCHE

2 rue Barre Senoussi
Z.A. les îles
BP4 26241 Saint-Vallier
Tél : 04 75 23 45 65 Fax : 04 75 23 36 67

PLEIN COEUR TOURISME DES PORTES DRÔME ARDÈCHE SAINT-VALLIER

Avenue désiré Valette 26240 Saint-Vallier
Tél. : 04 75 23 45 33
e-mail : contact@pleincoeurtourisme.com

PETITE ENFANCE

Crèche halte-garderie Les Ptit's louns
04 75 23 75 69
14 allée des bougies
26140 Saint-Rambert-d'Albon

Relais assistantes maternelles Les Loupiots

6 rue Jean-Jaurès
26140 Anneyron
04 75 31 58 84 ou 06 84 75 16 90
ram-loupiots@orange.fr

PERMANENCES

PERMANENCES LOCALES

PIL POINT INFORMATION LOGEMENT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE DRÔMARDÈCHE

Mairie de Saint-Rambert-d'Albon
3 places de Bonrepos
26140 Saint-Rambert-d'Albon
Conseil architectural et paysager
04 75 23 54 46
Le 2ème mardi de chaque mois sur RDV

ADIL ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

En mairie de Saint-Vallier
Permanence en face à face le 1er vendredi
de chaque mois de 13h30 à 15h.

CENTRE MEDICO-SOCIAL / PMI (Direction des Solidarités du Conseil Départemental)

69 Rue de Marseille. Tél : 04.75.31.05.47.
Fax : 04.75.31.35.19
Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h. Fermé le jeudi après-midi
- Assistantes sociales sur RDV.
- Consultations PMI avec infirmière-puéricultrice
et médecin pour les nourrissons les 1er
et 3ème lundis du mois de 13 H 30 à 17 H et
les 2ème et 4ème mercredis du mois de 9 H
à 12 H sur RDV.
- Séances de préparation à la naissance
animée par la sage-femme le lundi de 14 H
à 16 H.

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE SAINT-VALLIER

Centre de guidance et de consultations
en pédopsychiatrie.
Centre hospitalier Drôme Nord - Saint-
Vallier, sur RDV
04 75 23 81 35

SÉCURITÉ SOCIALE SAINT-VALLIER

Tél. : 36 46
1 Rue Anatole France 26240 Saint-Vallier
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 et
de 13h30 à 17h

CONCILIATEUR MÉDIATEUR DU CANTON DE SAINT-VALLIER

Mairie de Laveyron, vendredi de 15h à
17h sur RDV
Tel : 04 75 23 02 69

DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT OFFICHE HLM SAINT VALLIER

La Croisette 1, rue de la Maladière
bat. les Verveines
26240 Saint-Vallier
04 75 31 25 22

CARSAT RHÔNE-ALPES (VALENCE)

Tél. : 39 60
19 avenue Victor Hugo
26000 Valence
Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (VALENCE)

Sur RDV au numéro de téléphone
suivant : 04 75 75 68 68
29 rue Frédéric Chopin
26000 Valence

R.E.M.A.I.D ASSOCIATION D'AIDES AUX VICTIMES, DE MÉDIATION ET D'ENQUÊTES SOCIO-JURIDIQUES (VALENCE)

Le métropole II, 10 rue du parc
26000 Valence
04 75 55 39 34

SOLIIA DRÔME (EX C.A.L.D)

44 rue Faventines
BP 1022 - 26010 Valence cedex
Tél. : 04 75 79 04 01 Fax 04 75 79 04 43
drome. soliha.fr
Accueil du public : du mardi au jeudi de
8h30 à 12h et de 13h à 17h30,
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15

NUMÉROS UTILES - URGENCES

SAMU (urgences médicales) : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Hôpitaux Drôme Nord Saint-Vallier
Standard : 04 75 23 80 00
Urgences : 04 75 23 80 50
Maison médicale de garde hôpital de
Saint-Vallier : 04 75 47 59 34
Urgences gynécologiques : 04 75 05 76 37
Centre antipoison Lyon : 04 72 11 69 11
Centre des grands brûlés Lyon :
04 72 11 75 98
Urgences dentaires Drôme (week-end) :
04 75 40 82 82
Allô enfance maltraitée : 119
Allô maltraitance personnes âgées et
personnes handicapées : 39 77
SOS amitié : 0800 20 06 60 66
Urgence sécurité gaz : 0800 473 333

AGENDA

AVRIL

- 01/04/17..... Fête de l'école Pierre Turc Pascal
- 02/04/17..... Cyclisme : Grand Prix de la municipalité
- 07/04/17..... Festival Amascene - 20h30 - La Motte de Galaure
- 07/04/17..... Distribution d'ampoules - de 9h00 à 12h00 - Mairie (voir article p 24)
- 08/04/17..... Opération Rivières Propres - rendez-vous à 9h - La Gaule Rambertoise
- 08/04/17..... Spectacle dansant avec Chris Evans - Concert Santo Barracato
Hommage à Elvis Presley - Salle Jean Ferrat - Comité des Fêtes
- 12/04/17..... Collecte de sang - de 15h00 à 19h00 - Salle Jean Ferrat - Amicale pour le don de sang
- 15/04/17..... Safari Truites - Etang du Lavoir - La Gaule Rambertoise
- 19/04/17..... Forum de l'Emploi et de l'Alternance - 9h - Salle Jean Ferrat - Porte de Drômardèche
- 22/04/17..... Ouverture de la Saison Culturelle - à partir de 17h30
Place Gaston Oriol (salle Jean Ferrat en cas de pluie) - Porte de Drômardèche
- 23/04/17..... 1er tour des élections présidentielles - Salle Jean Ferrat
- 26/04/17..... Ramassage Encombrants (voir p.4) / secteur est
- 29/04/17..... Doublettes sociétaires - challenge du Président - à 14h00 - La Pétanque Rambertoise

MAI

- 03/05/17..... Ramassage Encombrants (voir p.4) / secteur nord
- 05/05/17..... Ça roule à St Rambert - rendez-vous à 19h30 - Place du 8 mai 1945
- 07/05/17..... 2ème tour des élections présidentielles - Salle Jean Ferrat
- 08/05/17..... Défilé - départ à 9h30 de la place du 8 mai 1945 - Municipalité
- 03/05/17..... Ramassage Encombrants (voir p.4) / secteur sud
- 10/05/17..... Après-midi musical - Salle des Fêtes - Ecole de Musique
- 20-21/05/17..... Concert - Voix Do Ré - Salle des Fêtes

JUIN

- 02/06/17..... Ça roule à St Rambert - rendez-vous à 19h30 - Place du 8 mai 1945
- 04/06/17..... Journée de la Pêche - Etang du Lavoir - La Gaule Rambertoise
- 10/06/17..... But d'Honneur - tête à tête - réservé sociétaires - à 9h00 - La Pétanque Rambertoise
- 10/06/17..... Rugby - Tournoi Garuche
- 11/06/17..... Elections législatives - Salle Jean Ferrat
- 14/06/17..... Collecte de sang - de 12h00 à 19h00 - Salle Jean Ferrat - Amicale pour le don de sang
- 15/06/17..... Spectacle Seniors - Salle des Mariages en mairie - Municipalité
- 17/06/17..... Fête de l'été, de la musique et classes en 7 - Toute la journée, faites votre musique !
En ville et au parc municipal - Comité des Fêtes et Municipalité
- 18/06/17..... Elections législatives - Salle Jean Ferrat
- 24/06/17..... Safari Truites - Etang du Lavoir - La Gaule Rambertoise